

COMMUNE DE CAUTERETS

BULLETIN MUNICIPAL

ÉTÉ 2025

www.ville-cauterets.fr



FINANCES

Budget et compte financier unique

ENVIRONNEMENT

Préserver la nature reste au cœur de nos préoccupations

TRAVAUX

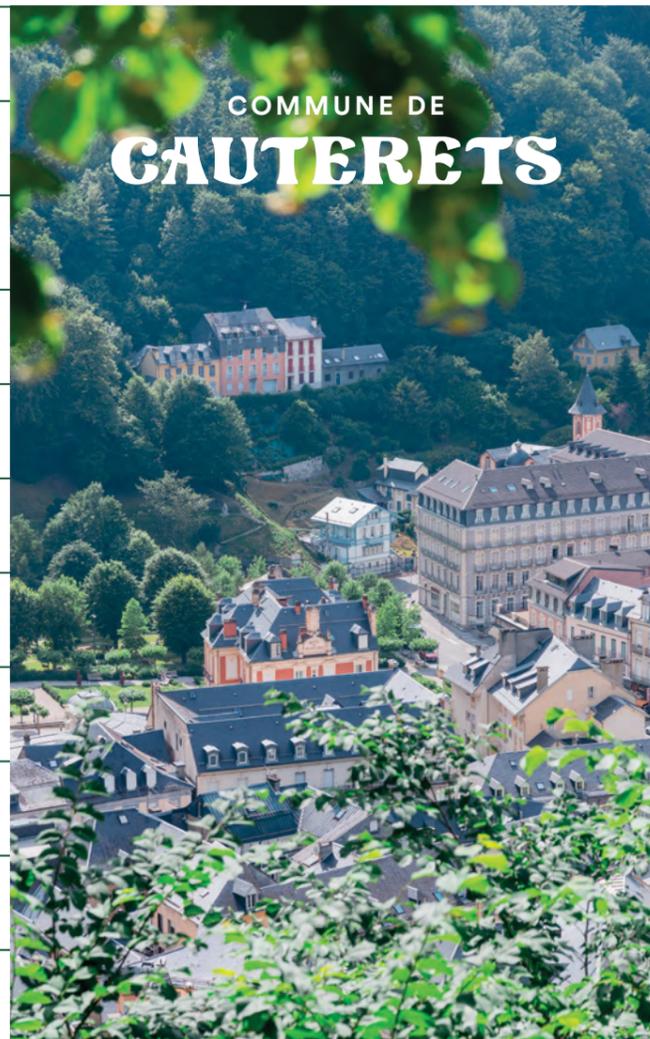
Parc municipal de loisirs et Théâtre de la nature

CULTURE & ANIMATIONS

Cirque, fêtes, théâtre, festivals, animations...
Des festivités pour toutes et tous



p. 4	1	Fonctionnement de la mairie
p. 6	2	Budget et compte financier unique
p. 10	3	Travaux et études en cours
p. 20	4	Affaires sociales
p. 21	5	Culture et animations
p. 26	6	Labels et environnement
p. 36	7	Tourisme
p. 44	8	Associations
p. 48	9	Opposition
p. 49	10	Etat civil
p. 50	11	Infos pratiques



Édité par :
La mairie de Cauterets
3 place Georges Clémenceau
65 110 CAUTERETS
05 62 92 50 34

Directeur de
la publication :
Jean-Pierre
Florence

Ont participé
à la rédaction :
les élus, le personnel
de la mairie, d'Espaces
Cauterets et de
l'Office de Tourisme.

Crédits Photos :
mairie et Office de
Tourisme de Cauterets :
©David Courriades,
©Matthieu Pinaud,
©Morgane Beaugé,
©Rémi Ferodet

Création graphique :
©Cécile Henniquau
www.cecile-n-co.com

Impression : 1 500 exemplaires
Imprimerie 1001
7 rue des frères Boude
31100 Toulouse



LES MOYENS À VOTRE DISPOSITION POUR S'INFORMER DE LA VIE COMMUNALE SONT NOMBREUX :

- Les **réunions publiques** du conseil municipal (en présentiel ou par visioconférence),
- Le **site internet** de la commune avec notamment les comptes-rendus des séances du conseil municipal, et toutes les informations pratiques : www.ville-cauterets.fr
- Une **page Facebook** « Mairie de Cauterets Informations »
- L'**application mobile** « Panneau Pocket » qui permet de vous alerter et de vous informer très rapidement sur vos smartphones
- Les **réunions de quartier** où vous pouvez échanger avec les élus et techniciens de la mairie
- Les **publications de la mairie** (bulletin municipal, DICRIM) et courrier direct pour des problématiques bien précises.



Enfin, les élus restent bien évidemment à votre disposition pour toute question ou renseignement. Vous pouvez pour cela demander un rendez-vous à l'accueil de la mairie.

Chères cauterésiennes, chers cauterésiens

Ce bulletin est l'occasion de faire **un bilan de notre mandat**.

Les réalisations vous sont détaillées dans les pages intérieures de cette brochure. Certaines sont en cours et seront achevées lors de la prochaine mandature.

Malgré certaines divisions et divergences de vue dans notre équipe municipale, je suis fier du travail accompli. De gros chantiers entrepris en début du mandat voient leur réalisation aboutie aujourd'hui.

Au rang des satisfactions, je citerai principalement :

- L'achat puis la rénovation des 6 appartements de la maison des gardes du Parc national ainsi que les 10 appartements, bureaux et dépendances de la gendarmerie.
- La mise aux normes de sécurité et d'accessibilité de l'ensemble du bâtiment de l'ancien casino pour un accueil simultané de 500 personnes dans les différentes salles de loisirs, de spectacle, du cinéma.
- L'achat de l'hôtel de Londres et la réalisation de 26 appartements pour les travailleurs saisonniers.
- La rénovation de nos réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que la pose d'un millier de compteurs avec pour finalité la distribution sécurisée d'une eau de qualité à un tarif raisonnable.
- La **réhabilitation du cabinet médical** et une aide financière à son fonctionnement.
- Le **réaménagement du parc municipal** et de ses différents équipements en créant un espace de loisirs unique dans le territoire de la vallée des gaves.
- La rénovation de la voirie urbaine dans le cadre d'un plan guide évolutif validé par tous les services de l'état. Aujourd'hui, une première tranche de travaux est en cours pour la rue Richelieu et la Puyadette et verra sa finalisation fin 2025.
- La réalisation dès cet automne 2025 d'un nouveau réseau d'assainissement desservant les 250 logements de la rue de la Raillère situés le long du gave et non raccordés à ce jour. La ville porte la maîtrise d'ouvrage de ce projet pour régler enfin une situation sanitaire désastreuse et inacceptable qui ne pouvait perdurer.

- La protection de notre environnement fut aussi au cœur de nos préoccupations :
 - L'extension du site classé et la réalisation de son cahier de gestion.
 - La protection de nos gaves et leur conservation.
 - L'aide à la création des jardins partagés.
 - Avec le Parc National, la construction et la gestion des toilettes sèches du lac de Gaube.
 - La création de sentiers d'interprétation sur le plateau du Cambasque et d'un chemin de l'eau au cœur du village.
 - L'apaisement de la circulation et le partage de l'espace public en centre ville par une réduction de la vitesse (zone 20) et un agrandissement des circulations piétonnes et des terrasses des commerces.
 - En concertation avec le PLVG (Pays de Lourdes Vallée des Gaves), l'aboutissement d'un plan d'aménagement et de sécurisation de la zone Clavanté Concé.
 - Le ramassage et le traitement des déchets organiques compostables.
- Pour nos enfants et les familles, l'entretien et la modernisation de notre école, du centre de loisirs et de la crèche municipale avec un soutien constant à leur fonctionnement.

Toutes ces actions ont été réalisées ou engagées sans augmentation de nos taux d'imposition avec un niveau d'endettement très en deçà des seuils recommandés par la direction des finances publiques, en adéquation avec les possibilités de remboursement de la commune.

Ce bulletin est aussi l'occasion de vous dire combien j'ai été heureux d'occuper cette fonction de maire avec un sentiment du devoir accompli, de remercier les élus fidèles à la réalisation de notre programme électoral ainsi que les personnels, à tous les niveaux, qui ont œuvré au bon fonctionnement de nos services. Vous dire aussi qu'il est temps pour moi de céder la place.

Une nouvelle équipe saura donner à Cauterets et à sa population une vie heureuse, une économie pourvoyeuse d'activité dans un souci permanent de préserver notre environnement si précieux et si fragile.

*Bonne route à Cauterets
et à ses habitants permanents
et occasionnels.*

Le maire, Jean-Pierre Florence

1

FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE

Une commune est juridiquement une collectivité locale gérée de manière autonome par un maire et un certain nombre d'adjoints et de conseillers municipaux. Le rôle du maire et de son équipe, ainsi que les domaines d'intervention de la commune, sont définis par le Code Général des Collectivités Territoriales et les lois de transferts de compétences.



LES ADJOINTS

Virginie Texier

- 1^{ère} adjointe

- Présidente du Relais du Lys
- Représentante à la CCPVG
- Conseil d'administration de l'Office de Tourisme
- Commissions : affaires sociales, cabinet médical, CCAS, communication, culture et animations, finances, sports et associations

Serge Yken

- 3^{ème} adjoint à l'urbanisme

- Conseil d'administration Espaces Cauterets, Cauterets Restauration
- Conseil d'administration de la SEML du Pont d'Espagne
- Commissions : urbanisme, centre-ville partagé, communication, environnement, finances, sports et associations, travaux, réseaux et compteurs d'eau

Jean-Jacques Ferrer

- 2^{ème} adjoint au tourisme

- Représentant à la CCPVG
- Président du conseil d'administration d'Espaces Cauterets et de Cauterets Restauration
- Conseil d'administration de l'Office de Tourisme
- Conseil d'administration de la SEML du Pont d'Espagne

Jessica Balès

- 4^{ème} adjointe aux affaires sociales, à l'environnement et à la culture

- Conseil d'administration de la SEML du Pont d'Espagne
- Commissions : environnement, culture et animations, centre-ville partagé, finances, communication

LE MAIRE

Jean-Pierre Florence

- Président de toutes les commissions extra-municipales
- Président de l'Office de Tourisme, de la SEML du Pont d'Espagne
- Représentant de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves (CCPVG)

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Marie-Bernard Lardat

- Conseil d'administration de l'Office de Tourisme
- Commissions : cabinet médical, culture et animations, CCAS, affaires sociales, finances, logements

Erwan Bolle

- Conseil d'administration de l'Office de Tourisme
- Commissions : affaires sociales, CCAS, sports et associations, travaux

Didier Lardat

- Vice-président de la CSVSS
- Commissions : centre-ville partagé, environnement, finances, travaux, réseaux et compteurs d'eau

Depuis le 1^{er} avril 2025, **M. Clément Aquilina**, chef de projet « Petites villes de demain », architecte paysagiste de formation a remplacé **M. Guillaume Trazères** au poste de DGS (Directeur Général des Services). Il a lui-même été remplacé à son poste par **M. Nicolas Lhomme**.

HOMMAGES DE MONSIEUR LE MAIRE

À MONSIEUR SADEK BOUBEKEUR

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je viens adresser un dernier adieu à Sadek.

Tout d'abord, je voudrais dire à Marie-Jo son épouse, à Camille sa fille et à ses frères toute notre reconnaissance à l' élu bien sûr, mais surtout à l'homme qu'il fut.

Il y a quelques mois, notre ami et collègue nous quittait. La maladie, contre laquelle il luttait courageusement depuis plusieurs années, triomphait. Cette nouvelle a bouleversé tous les habitants de Cauterets et des villages voisins.

Je voudrais vous dire combien nous avons apprécié ses qualités humaines. Respectueux de tous, il était très attentif aux plus fragiles, disponible, toujours accessible et soucieux de servir son village et ses habitants.

Le deuil se vit d'abord dans l'intimité du cercle familial, élargi aux amis les plus proches. Mais il y a un autre cercle, celui que Sadek fréquentait dans le cadre de son mandat d' élu. Il a assumé sa fonction d'adjoint aux travaux avec courage et détermination, présent malgré la profonde fatigue liée à sa maladie et à son traitement. Lorsque la force lui manquait, il nous écrivait sa position et ses recommandations.

Élément modérateur, il servait de liant entre nous, il essayait d'arrondir les angles les plus vifs, de trouver les arguments pour rapprocher les plus éloignés. Même absent, il y a toujours la trace de Sadek dans nos réflexions ou nos discussions. Homme calme, pondéré, sage, son avis pesait beaucoup dans les décisions et son départ crée un grand vide que nous aurons du mal à combler.

Je voudrais aussi vous parler du compagnon de balades en montagne. Il y donnait la pleine mesure de son amour de la nature et de sa biodiversité. Il en avait d'ailleurs fait son métier. Toujours courageux dans l'effort, amoureux des belles combes sauvages et des crêtes escarpées, il y rayonnait tant son plaisir était immense. Là aussi, il nous a donné des leçons face à la fatigue et à sa maladie.

Sadek, tu vas beaucoup nous manquer. Nous garderons un souvenir précieux de la personne que tu as été, de ce que tu as fait et de ce que tu nous as laissé. Au nom de tous, je te dis un grand merci.

À MONSIEUR GILBERT BARRERE-BURG

Sa disparition a créé un vide immense dans la communauté cauterésienne. Gilbert, une personnalité attachante, dévoué aimant rendre service au village et à ses habitants. Quelquefois un peu piquant mais jamais agressif.

De part son métier et son esprit curieux, il avait une très bonne connaissance des réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que des bâtiments.

Homme ressource de la commission des travaux, il savait nous faire le rapport de tous les désordres ou détériorations notés lors de ses tournées dans le village. Il n'aimait pas le gaspillage. Chaque objet avait une valeur, il n'aimait pas jeter.

Il portait une attention particulière aux personnes, surtout aux plus âgées, aux plus fragiles. Il s'inquiétait de la santé de tous, avec une attention particulière à celui qui donnait quelques signes de faiblesse ou de fatigue. Fidèle à ses engagements, le conseil municipal pouvait compter sur lui. Malgré la souffrance engendrée par la maladie, il a été présent jusqu'au bout.

Il aimait aussi porter sa contribution bénévole pour l'organisation des courses en montagne. Il était tous les ans présent sur les chemins du Vignemale, du Cabalros, ou du tour des refuges.

Gilbert était un personnage important de la vie sociale du village. Il aimait son histoire, ses habitants, ses traditions.

Adishatz Gilbert, repose en paix, tu seras présent pour toujours dans nos pensées.

Le maire, Jean-Pierre Florence



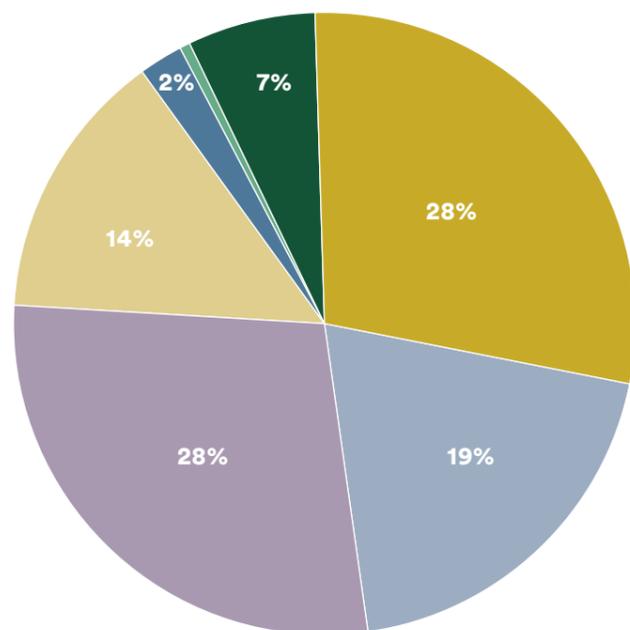
2 BUDGET - COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RÉPARTITION DES DÉPENSES

Le compte financier unique (CFU) est un nouveau document budgétaire qui regroupe le compte administratif produit par la commune et le compte de gestion validé par le trésorier public.

Il a été voté en avril 2024 avec l'ensemble des budgets annexes. Ce vote valide les recettes et les dépenses de l'année.

Il permet de dégager des résultats qui servent à l'élaboration du budget primitif 2025.



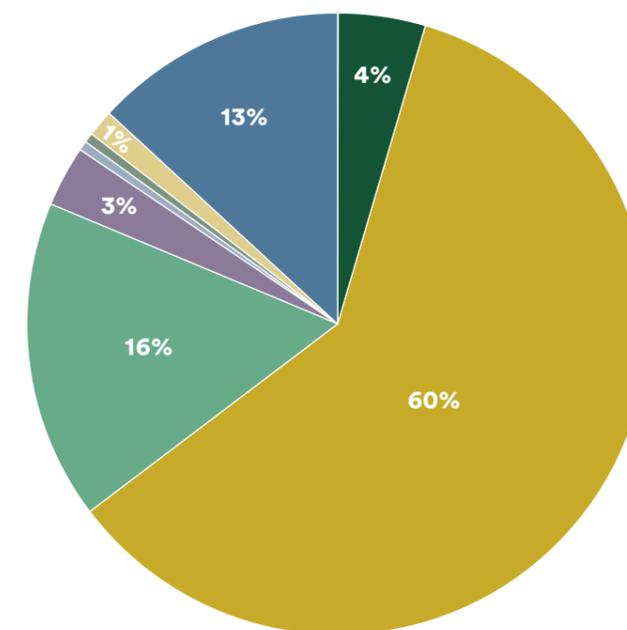
CHAPITRE	MONTANT	INTITULÉ DES ARTICLES PRINCIPAUX
<i>Entretien des bâtiments, électricité, carburant, cantine, fournitures scolaires</i>	2 256 817	Electricité, carburant, entretien bâtiments, repas cantine, fournitures entretien et petit équipement, livres scolaires
<i>Charges de personnels</i>	1 569 911	Salaires et charges, assurances du personnel, visites médicales (personnel saisonnier + heures supplémentaires)
<i>Subventions aux associations, aux budgets annexes, participation SDIS, indem. des élus</i>	2 267 715	Associations, contingent incendie, subventions aux budgets annexes, indemnités des élus
<i>Reversions impôts et taxes à l'Etat et au Conseil Départemental</i>	1 150 248	Fonds de péréquation recettes fiscales, reversement taxe de séjour au département
<i>Charges financières</i>	183 936	Intérêts des emprunts
<i>Charges exceptionnelles</i>	6 732	Opérations d'ordre comptable
<i>Opérations d'ordre</i>	594 127	Dotations aux amortissements
TOTAL	8 061 468	

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RÉPARTITION DES RECETTES

Les taux de la fiscalité directe locale (TFB, TFNB, THRS) sont restés stables durant tout le mandat.

Seule une surtaxe de 20% sur la THRS (Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires), concernant les zones tendues en matière de logement permanent, a été introduite en 2024.

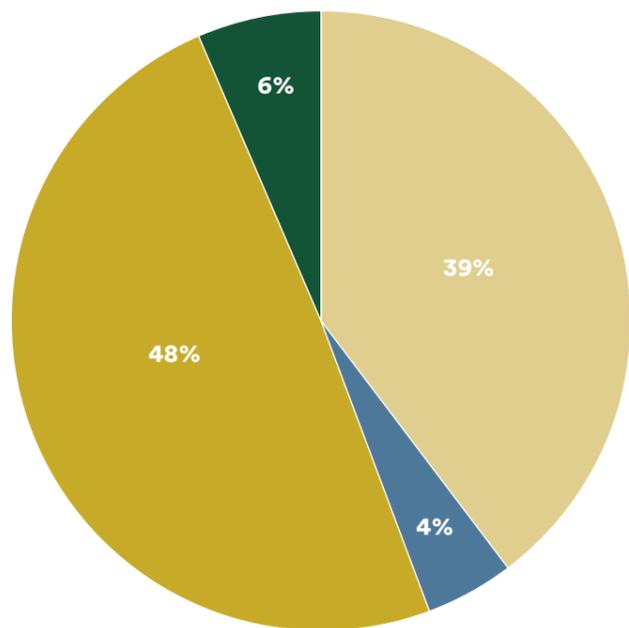
Elle est destinée à financer les opérations en faveur du logement à l'année.



CHAPITRE	MONTANT	INTITULÉ DES ARTICLES PRINCIPAUX
<i>Revenus de gestion courante</i>	467 294	Concessions cimetière, droits de stationnement, ventes autres produits
<i>Impôts et taxes</i>	6 527 899	Contributions directes, attribution compensation communauté de communes, taxes sur les pylônes, de séjour
<i>Dotations, subventions, participations</i>	1 811 593	Dotation générale de fonctionnement, solidarité rurale, département
<i>Autres produits de gestion courante</i>	325 259	Revenus des loyers, redevance énergie hydraulique
<i>Produits financiers</i>	21	
<i>Atténuations de charges</i>	44 975	Remboursement rémunération sur gestion autres budgets
<i>Produits exceptionnels</i>	59 588	Mandats ou titres annulés
<i>Opérations d'ordre</i>	142 203	Dotations aux amortissements
<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>	1 436 943	
TOTAL	10 815 778	

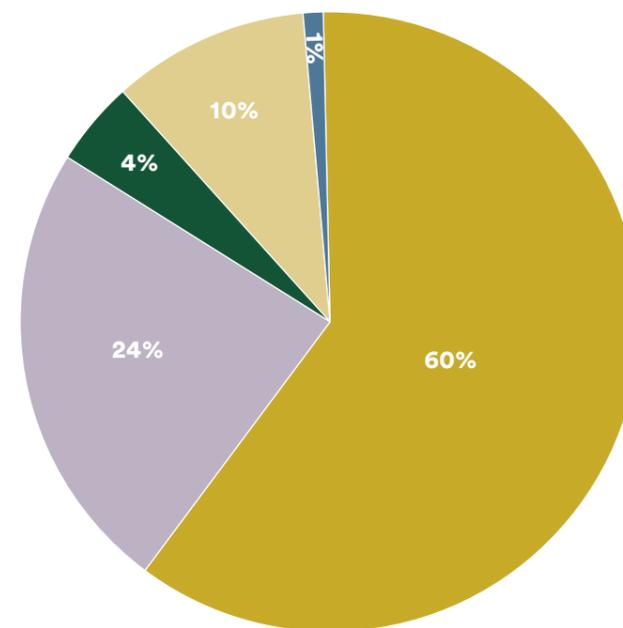


SECTION D'INVESTISSEMENT – RÉPARTITION DES DÉPENSES



CHAPITRE	MONTANT	INTITULÉ DES ARTICLES PRINCIPAUX
Remboursements emprunts	869 248	Capital des emprunts
Subventions SDE	95 360	Participation du syndicat d'électrification (travaux de renforcement des candélabres)
Travaux et achats matériels	1 069 070	Immeuble Joffre, Casino, Gendarmerie, rue Wallon, chemin de Brau...
Opérations d'ordre	142 203	Dotations aux amortissements
TOTAL	2 209 310	

SECTION D'INVESTISSEMENT – RÉPARTITION DES RECETTES



CHAPITRE	MONTANT	INTITULÉ DES ARTICLES PRINCIPAUX
Exédents investissement reporté	3 472 583	Affectation des résultats issus du CA n-1
Dotations, fonds et réserves	1 393 518	Taux de compensation TVA dépenses d'investissement
Subventions d'investissement	267 889	FAR et DETER (Département et Etat)
Opérations d'ordre	594 127	Dotations aux amortissements
Immobilisations corporelles	64 369	
Emprunts	1 427	Pour financer les travaux d'investissement du programme électoral
TOTAL	5 793 916	

CONCLUSIONS DE NOTRE PARTENAIRE FINANCE ACTIVE, BUREAU D'EXPERTISE FINANCIÈRE :

“En guise de synthèse, le scénario met en lumière une évolution parallèle entre les dépenses et les recettes de fonctionnement, ce qui témoigne d'une gestion maîtrisée des principaux postes de dépense. En effet, la capacité d'autofinancement de la ville de Cauterets est confortable, ce qui lui assure une bonne santé financière.

De plus, le taux d'épargne brute de la collectivité est très compétitif (17% en moyenne), bien au-delà de la limite de 8%.

Par ailleurs, malgré un recours ponctuel à l'emprunt, la commune se désendette sur l'ensemble de la période d'analyse jusqu'en 2032. Dans cette logique, le ratio de désendettement ne cesse de décroître et s'élève donc à 2,4 ans en 2032 contre 6,3 ans en 2025. Cette performance s'explique également par le niveau de l'épargne brute de la ville.

Quant au fond de roulement, celui-ci est sollicité pour un montant total de 5,3M€ sur la période. Toutefois, il est maintenu à 280K€ lui permettant d'être en accord avec les recommandations de la Chambre régionale des comptes (2 mois de dépenses de personnel).”

3

TRAVAUX ET ETUDES EN COURS

Afin d'assurer l'entretien de notre commune, de son patrimoine, de ses chemins et voies d'accès, mais aussi pour être en mesure de faire de nouvelles propositions, un certain nombre de travaux d'entretien et de rénovation ont ou vont être réalisés et des opérations de mise en sécurité ont été menées.

RÉALISATIONS DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT

<p>2020 </p> <p>Acquisition et rénovation de la maison des gardes PNP</p> <p>6 appartements T3/T4</p> <p>Coût : 772 770 € HT</p>	<p>2021 </p> <p>Cheminement piéton sécurisé vers le Théâtre de la Nature</p> <p>Allée du Parc puis vers la télécabine</p> <p>Coût : 296 531 € HT</p>	<p>2021 </p> <p>Rénovation du cabinet médical</p> <p>Avec achat appareil radiologie</p> <p>Coût : 253 258 € HT</p> <p>Subventions au 20/08/2025 : 154 825 €</p>	<p>2022 </p> <p>Réfection du chemin rural de la Reine Hortense</p> <p>Reprise des revets d'eau</p> <p>Coût : 66 976 € HT</p>
<p>2022 </p> <p>Mise aux normes de l'ancien casino</p> <p>Sécurité incendie et accessibilité</p> <p>Coût : 1 088 221 € HT</p> <p>Subventions au 20/08/2025 : 28 398 €</p>	<p>2022 </p> <p>Rénovation des écoles primaire et maternelle</p> <p>Menuiseries, isolation, sols...</p> <p>Coût : 82 927 € HT</p> <p>Subventions au 20/08/2025 : 18 000 €</p>	<p>2022 </p> <p>Rénovation des tennis et du club house</p> <p>Equipement, décoration</p> <p>Coût : 89 880 € HT</p>	<p>2022 </p> <p>Acquisition de l'hôtel de Londres</p> <p>Transformation en maison des saisonniers en cours</p> <p>Coût : 644 000 € HT</p>
<p>2022/2023 </p> <p>Rénovation de la piscine</p> <p>Filtres à sable, plafonds, peinture</p> <p>Coût : 153 712 € HT</p>	<p>2020/2024 </p> <p>Rénovation du réseau d'adduction d'eau et d'assainissement</p> <p>855 compteurs posés, adduction eau et assainissement</p> <p>Coût : 2 400 000 € HT</p> <p>Subventions au 20/08/2025 : 846 900 €</p>	<p>2025 </p> <p>Théâtre de la Nature</p> <p>Réaménagement du Parc Théâtre de la Nature</p> <p>Coût : 1 894 793 € HT</p> <p>Subventions au 20/08/2025 : 480 174 €</p>	

RÉALISATIONS EN COURS

<p>2025 </p> <p>Rues Richelieu et Puyadette</p> <p>En cours</p> <p>Coût : 1 068 758 € HT</p> <p>Subventions au 20/08/2025 : 208 000 €</p>	<p>2025 </p> <p>Logements pour saisonniers</p> <p>En cours, 26 appartements T1, T1 bis</p> <p>Coût : 2 474 256 € HT</p> <p>Subventions au 20/08/2025 : 330 243 €</p>	<p>2025 </p> <p>Annexe du centre de loisirs</p> <p>Réceptionné en juin 2025</p> <p>Coût : 322 419 € HT</p> <p>Subventions au 20/08/2025 : 139 875 €</p>	<p>2025 </p> <p>Réseau d'assainissement "Gravité Raillère"</p> <p>Démarrage septembre 2025</p> <p>Coût : 495 462 € HT</p> <p>Subventions au 31/08/2025 : 100 000 € de DETR</p>
<p>2025 </p> <p>Escaliers rue de la Raillère</p> <p>Démarrage septembre 2025</p> <p>Coût estimé : 200 000 € HT</p>	<p>2025 </p> <p>Chemins du Cambasque</p> <p>Démarrage septembre 2025</p> <p>Coût : 101 785 € HT</p> <p>Subventions au 20/08/2025 : 81 428 €</p>	<p>2025 </p> <p>Adduction sources → Réservoir de la Raillère</p> <p>Remplacement de la conduite</p> <p>Marché en cours</p>	<p>2023-2025 </p> <p>Travaux enfouissement des réseaux du Mamelon vert 1^{ère} et 2^{ème} tranches</p> <p>Coût : 169 632 € HT</p> <p>Subventions au 20/08/2025 : 69 537 €</p>

ÉTUDES RÉALISÉES

<p>2022</p> <p>Plan-guide des circulations et des stationnements</p> <p>Coût : 66 405 € HT</p> <p>Subvention Région, Cd et pôle touristique : 46 174 €</p>	<p>2022</p> <p>PLU : Plan Local d'Urbanisme</p> <p>Coût : 38 702 € HT</p> <p>En cours phase 3</p>	<p>2024</p> <p>Réhabilitation et extension du Relais du Lys</p> <p>Coût : prestation gratuite de l'ARAC</p>
---	--	--

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Des phénomènes naturels récents nous ont engagés à refondre notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS). La loi concernant la sécurité publique nous en fait l'obligation (loi de 2004).

Au terme de ce travail, notre PCS est mis à jour et intègre tous les risques naturels qui peuvent affecter notre village. Un exercice en conditions réelles, organisé en septembre 2023, a permis de vérifier l'ensemble des procédures mises en œuvre.

Le PCS définit : la gestion de l'alerte sur la commune, l'organigramme nominatif pour la gestion de crise, l'analyse des différents scénarios et l'élaboration de fiches action concernant les risques d'inondation, de tempête, d'avalanche, de séisme, de feu de forêt, de mouvement de terrain ainsi que le stockage et transport de matières dangereuses.

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) permet d'informer la population de manière condensée mais néanmoins complète sur toute la mise en œuvre du PCS.



Un exemplaire est joint à l'envoi de ce bulletin municipal. **Gardez-le précieusement,** il vous aidera à avoir les bons réflexes en cas de risque majeur.

CLAVANTÉ – CONCÉ

Les études techniques, menées par le PLVG, sont terminées. Une prochaine réunion courant septembre réunira les financeurs possibles autour des divers scénarios envisagés. **La solution retenue dépendra bien sûr de sa faisabilité financière.**



Le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG) est un syndicat mixte, créé en 2014. Parmi ses compétences, il assure notamment la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GeMAPI).

Il intervient sur le bassin versant du gave de Pau bigourdan, de la frontière espagnole à Saint-Pé-de-Bigorre.

COMPTEURS D'EAU ET RÉSEAUX

La pose des 855 compteurs d'eau, qui répond à une obligation réglementaire de l'Etat, s'est achevée au mois de décembre 2024, respectant les engagements de la commune pour une facturation à la consommation à partir de janvier 2025.

Elle a d'ores et déjà permis d'éliminer de nombreuses fuites aboutissant à **une baisse de consommation annuelle de 533 000 m³ (soit -40%) et d'éliminer de nombreux branchements au plomb.** Depuis 2022, plus de 2 km de réseau d'eau potable et 1 km d'assainissement ont été rénovés.

La commission de l'eau a été accompagnée par le bureau d'étude « Partenaires Finances Locales », pour travailler le prix de l'eau en prenant en compte les différents relevés de consommations 2024.

Le prix de l'eau doit permettre d'équilibrer le budget eau-assainissement qui est un budget autonome.



TARIFS ADOPTÉS

- Eau potable :

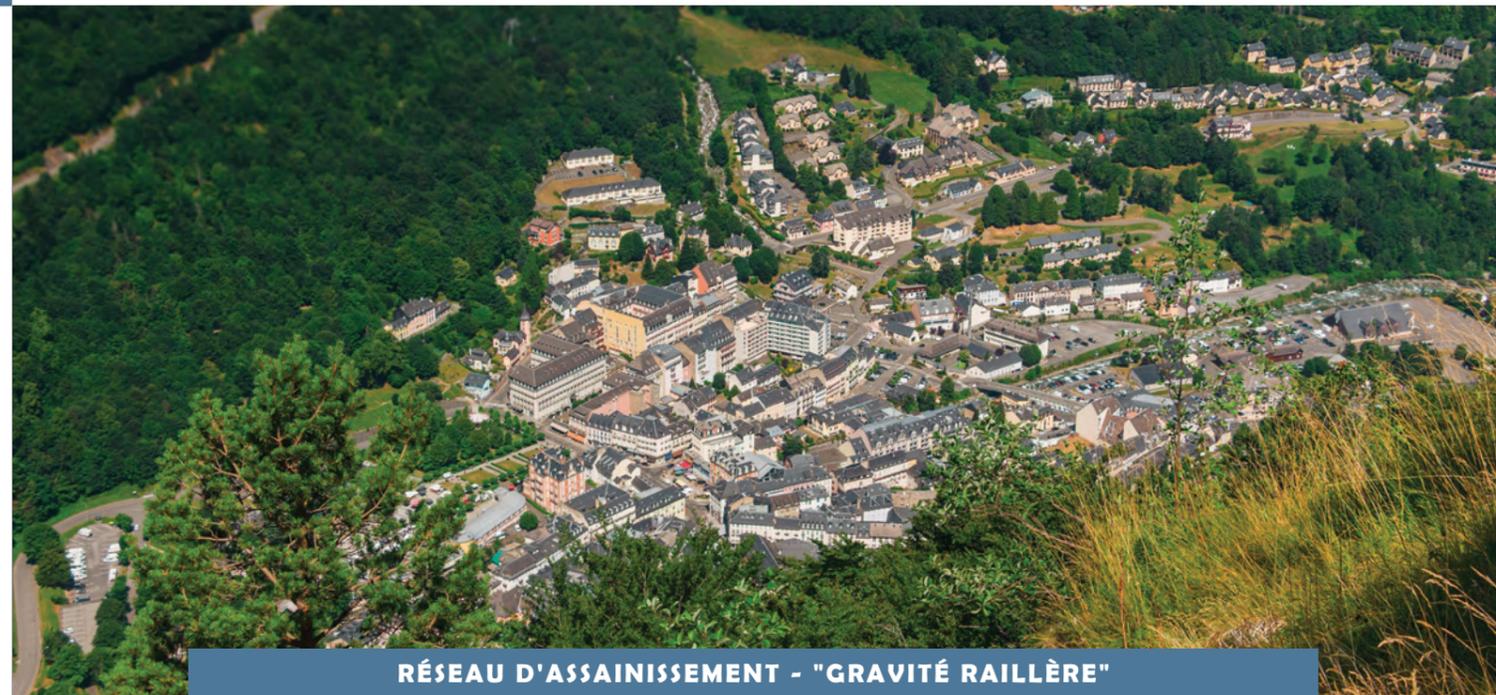
- Part fixe eau potable : **90 € par unité logement,**
- Part variable, tarif à la consommation : **0,50 € par m³ consommé,**
- Redevances eau potable, tarifs définis annuellement par l'Agence de l'Eau.

- Assainissement :

- Part fixe assainissement : **90 € par unité logement,**
- Part variable, tarif à la consommation : **0,50 € par m³ consommé,**
- Redevances assainissement, tarifs définis annuellement par l'Agence de l'Eau.

Certaines opérations importantes telles que la poursuite des travaux assainissement sur la route de Pierrefitte se poursuivront durant cette année.

La prochaine étape verra la création à la Raillère d'un nouveau réservoir d'une capacité de 1 500 m³ nécessaire pour assurer l'autonomie réglementaire à notre commune. Elle sera associée à la pose d'un système de turbinage en entrée du réservoir permettant de valoriser l'énergie de la chute d'eau potable. Le remplacement de la conduite, depuis les deux sources du Pradet et d'Ariouiné jusqu'à la Raillère, débutera prochainement.



RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT - "GRAVITÉ RAILLÈRE"

Malgré la présence d'un réseau d'assainissement dans la rue de la Raillère, environ 220 appartements situés en dessous du niveau de ce réseau déversent leurs effluents directement dans le gave (100 m³/jour en forte période d'affluence).

Face à cette situation, la commune de Cauterets, après concertation avec l'association des riverains concernés « Gravité Raillère » et le soutien des services de la préfecture des Hautes-Pyrénées, a décidé de porter la maîtrise d'ouvrage du projet de mise en conformité pour le compte des différents propriétaires.

Les travaux consistent en la mise en place d'une canalisation d'assainissement sur 380 ml en encorbellement et sur la banquettes béton en 100 % gravitaire.

Dans la majorité des cas, l'installation de pompes de relevage pour se raccorder au réseau existant se révèle techniquement impossible.

Cet état de fait, en raison de sa non-conformité vis-à-vis de la réglementation (articles L1331-1 et suivants du Code de la Santé Publique (CSP) et du Code de l'environnement, et devant les désagréments engendrés (odeurs, pollution visuelle...) a été jugé inacceptable par la municipalité.

Ils se dérouleront cet automne, seule période autorisée dans le lit du gave. Les riverains auront l'obligation de s'y raccorder.

Le financement de l'opération sera constitué de subventions, d'une participation communale, **le solde étant pris en charge par les propriétaires concernés.**



Coût du projet : **495 462,55 € HT**

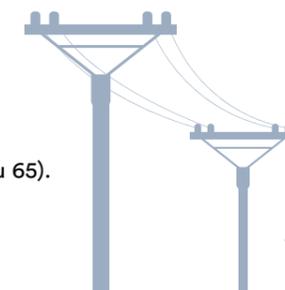
ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DU MAMELON VERT

Depuis 2023 une opération d'enfouissement des réseaux de l'avenue du Mamelon vert est engagée.

*Répartis en trois phases dont la dernière en 2025, ces travaux visent à **supprimer les réseaux aériens**, véritable toile d'araignée inesthétique, dévalorisante pour nos paysages et à sécuriser leur desserte.*

Ils concernaient les installations d'Enedis, Orange et de l'éclairage public.

Ils ont bénéficié d'un **financement à 50% du SDE 65** (Syndicat Départemental des Énergies du 65).





PARC MUNICIPAL DES SPORTS ET LOISIRS - THÉÂTRE DE LA NATURE

Le vieillissement des équipements de loisirs du parc municipal a amené les élus à s'engager dans un projet de refonte totale du site avec l'aide du bureau d'étude Abest.

Après la rénovation des deux cours de tennis, le parc s'est enrichi avec la création d'un terrain de padel, d'un pumptrack et d'un mur d'escalade répondant aux nouvelles attentes. Le skatepark et le citystade ont été entièrement renouvelés ainsi que tous les jeux d'enfants.

Un nouveau théâtre de la nature avec des jardins de 300 places permet maintenant d'accueillir les animations et spectacles en extérieur et ainsi de renouer avec l'ambiance de la belle époque ! Des aires de repos, pique-nique et relaxation viennent agrémenter l'ensemble.

Les cauterésiennes et cauterésiens bénéficient ainsi de tous ces nouveaux aménagements qui font maintenant partie intégrante de notre offre touristique participant à sa diversification.

Coût de l'opération : **1 894 793 € HT**
dont 480 174 € de subventions.



AMÉNAGEMENT RUES RICHELIEU ET PUYADETTE

Les travaux d'aménagement de la rue Richelieu ont débutés ce printemps 2025 de l'entrée nord de la rue jusqu'à la Puyadette. Il s'agit de la dernière étape de sa rénovation après le changement complet du réseau d'assainissement, la pose des compteurs, la suppression des branchements au plomb, la rénovation du réseau électrique par Enedis.

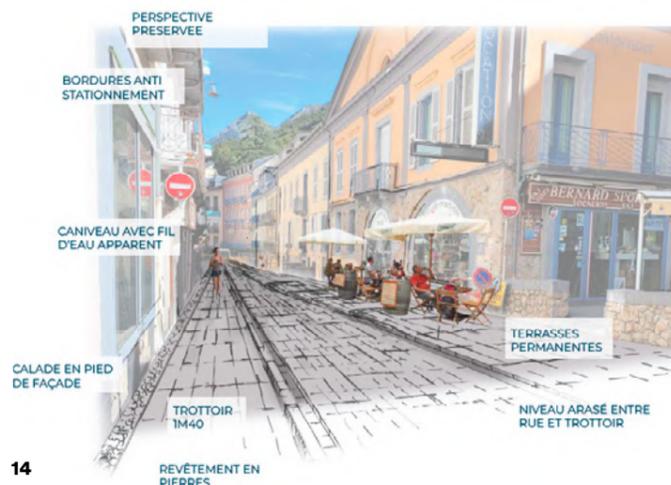
De nouveaux trottoirs élargis, sans bordures, revêtus de granit et de pierre d'Arudy, permettent une circulation facilitée des piétons.

La chaussée, ramenée à la seule largeur nécessaire à la circulation automobile, a reçu un nouvel enrobé. Des arrêts minute et aires de livraison sont aménagés.

Cet automne, la deuxième tranche, de la Puyadette à la place Foch, fera la part belle aux piétons et à l'activité commerciale avec une rue entièrement revêtue de pierre, en accord avec la qualité des façades. Cet aménagement prévoit aussi les terrasses nécessaires à l'activité des bars-restaurants nombreux dans ce secteur.

Il s'agit là de la première réalisation mise en œuvre dans le cadre du nouveau schéma directeur des déplacements et stationnements, travaillé par la municipalité en collaboration avec le bureau d'études ITER notamment grâce à l'organisation d'ateliers participatifs ouverts à la population.

Coût de l'opération : **1 046 000 € HT**
dont 210 000 € de subventions.



MAISON DES SAISONNIERS

Suite au rachat par la commune de l'ancien hôtel de Londres rue Richelieu, les travaux pour la création de la maison des saisonniers ont débuté cette année. Le bâtiment, entièrement rénové, verra la création de 26 logements de type T1, T1bis et T2 permettant d'accueillir nos saisonniers dans de véritables conditions de confort et de tarif abordable.

Le rez-de-chaussée sera réhabilité en lieu de convivialité et de petite restauration. La livraison devrait intervenir pour l'hiver 2025-26.

Coût de l'opération : **2 474 256 € HT**
dont 330 243 € de subventions.



CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs au Cérous accueillait l'ensemble des enfants dans un local unique. Afin de pouvoir organiser des activités différentes en fonction des tranches d'âges, il s'avérait nécessaire de trouver de nouveaux espaces. Le bâtiment vacant du Cérous, à proximité immédiate du centre de loisirs, permet maintenant d'accueillir les pré-adolescents et les adolescents dans des locaux différenciés.

Sa restructuration et sa rénovation complète ont été réalisées ce premier semestre 2025. Les enfants bénéficient de ces nouvelles installations depuis cet été 2025.

Coût de l'opération : **325 716,10 € HT**
dont 139 875 € de subventions.



RECONSTRUCTION DE L'ESCALIER - RUE DE LA RAILLÈRE

MATÉRIALITÉ ET VÉGÉTALISATION

L'escalier s'organise en deux parties quasiment symétriques dans leur composition créant ainsi une perspective végétale depuis le bas. La partie haute est ponctuée en son centre d'une petite placette accueillant du mobilier urbain. Deux bancs en acier thermolaqué s'inspirent de la finesse des ferronneries de Cauterets. Les pans végétalisés seront densément plantés de massifs de vivaces et de graminées.

Le matériau principal sera le granit pour les marches et les caniveaux. Les couvertines seront en pierre d'Arudy, les rampes de l'escalier en fer forgé.

GESTION DE L'EAU

Afin de neutraliser les eaux de source présentes sur le haut de la rue Saint Antoine, un système ingénieux de regards et de vannes mécaniques sera installé afin d'assurer l'arrosage des espaces verts.

L'eau sera visible tout le long de l'ouvrage.

Cet ensemble racontera l'histoire de l'irrigation autour des granges d'estive par l'utilisation d'une eau commune partagée entre les différentes parcelles.

MUR D'ESCALADE DES ÉCOLES MEILLON

Une structure artificielle d'escalade sans dispositif d'assurage de 2 m de haut sur 5 m de long a été installée au printemps 2025 par l'entreprise française OPTIMUR.

Ce petit mur en traversée avec matelas permettra aux enfants de l'école maternelle, primaire et périscolaire de pratiquer l'escalade sur le site du groupe scolaire, encadrés par les institutrices.

Dans le cadre du label UNESCO Terre d'alpinisme, la commune poursuit sa promotion des activités de montagne pour faire découvrir les joies de la "grimpe" aux plus petits.





PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Une révision du plan local d'urbanisme (PLU) a été engagée le 31/03/2022.

Elle est en effet obligatoire dans les 3 ans qui suivent l'adoption le 02/02/2023 du schéma de cohérence territoriale (SCOT) par la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves CCPVG.

En collaboration avec le bureau d'études spécialisé URBADOC, et après réalisation d'un audit urbain, agricole et environnemental, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été élaboré et validé. Il définit le projet politique de la commune en matière d'aménagement du territoire et doit être compatible avec le SCOT.

Ensuite, le plan de zonage communal et le règlement ont été travaillés dans le respect de la loi « Climat et résilience » du 22/08/2021 dite aussi loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui s'impose et en s'appuyant sur la loi Le Meur du 21/11/2024 qui permet de réserver des zones constructibles au seul habitat permanent.

La durée de l'élaboration du nouveau PLU s'en trouve prolongée afin de s'adapter à ces nouveaux textes. L'ensemble de ce travail nécessite l'approbation des services de l'état (DDT).

L'étape suivante consistera à consulter le public grâce à l'organisation de réunions d'information et la mise en place d'une procédure d'enquête publique avant la validation par le conseil municipal, avec publication du document final.

Coût de l'opération : 38 702 € HT

LOI « CLIMAT ET RÉILIENCE » DU 22/08/2021 (DITE LOI ZAN) :

Elle impose, à l'horizon 2031, une réduction de 50% de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) par rapport aux espaces consommés sur la décennie précédente. Elle fixe à 2050 l'objectif de zéro artificialisation nette. La récente loi TRACE du 18/03/2025, si elle est définitivement adoptée, devrait assouplir la mise en œuvre de la loi ZAN avec notamment un report de l'objectif intermédiaire de 2031 à 2034.

LOI « LE MEUR » DU 21/11/2024 :

Elle permet de délimiter des zones réservées aux résidences principales (habitat permanent) pour les nouvelles constructions.

Elle permettra notamment, dès le PLU adopté, la vente des parcelles du terrain Meillon. Le permis d'aménager est d'ores et déjà accordé pour 5 lots.

APPLICATION DE LA LOI "CLIMAT ET RÉILIENCE" DITE LOI ZAN DANS LE PROJET DE PLU*

Consommation ENAF possible jusqu'en 2031 en hectare (ha)	Consommation possible de 2031 à 2035 en hectare (ha)	Consommation maximale jusqu'en 2035 en hectare (ha)	Consommation effective depuis 2021 en hectare (en ha)	Consommation prévue dans le projet de PLU en hectare (ha)	Consommation totale en hectare (ha)
1,3	0,4	1,7	0,9	0,8	1,7

*sous réserve de validation par la DDT

AUTORISATION DE TRAVAUX




**PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉCLARATION DE TRAVAUX**

**DÉPOSEZ
VOS DEMANDES
D'URBANISME EN
QUELQUES CLICS !**



Simple et rapide !



SUIVI EN LIGNE DE VOTRE DOSSIER



+ D'INFOS SUR CCPVG.FR

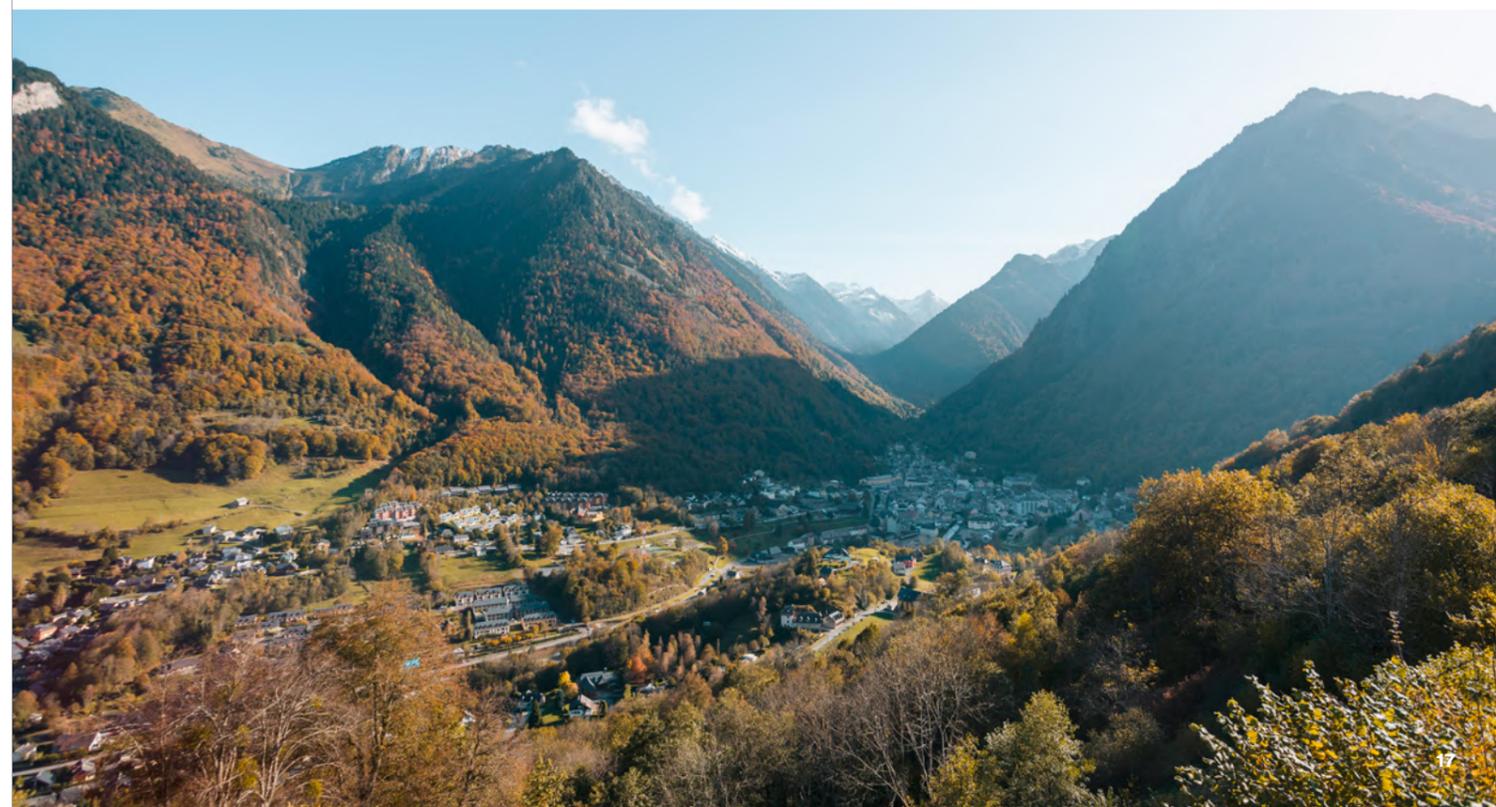
Le village de Cauterets est situé en SPR (Site Patrimonial Remarquable) depuis mai 2022.

Aussi, tous les travaux touchant à l'aspect extérieur des bâtiments (même à l'identique) y compris les clôtures sont soumis au dépôt préalable d'une demande d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir). Cette demande peut être effectuée directement sur le site internet. www.e-permis.fr

Elle est étudiée par le service instructeur et soumise à l'avis de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France). Les travaux ne peuvent débuter qu'après réception de l'arrêté du maire.

Le service urbanisme de la mairie se tient à votre disposition sur rendez-vous pour tout renseignement préalable.

L'avis de l'ABF est réputé conforme, c'est-à-dire que l'on a obligation de le respecter.



PLAN GUIDE DES MOBILITÉS ET DES STATIONNEMENTS

Le plan guide est un outil qui offre une vision cohérente et à long terme de l'aménagement du centre-bourg de la commune en terme de circulations et de stationnements.

Il se présente sous forme de fiches actions qui détaillent les divers aménagements. Sans être un document opposable, il est une boîte à outils à la disposition de l'administration de la commune. La mise en œuvre des aménagements qu'il présente se fera donc de manière progressive avec des échéances à 2031, 2037 et 2045.

LES OBJECTIFS DES ACTIONS PROPOSÉES SONT AVANT TOUT :

D'améliorer le cadre de vie du centre-bourg :

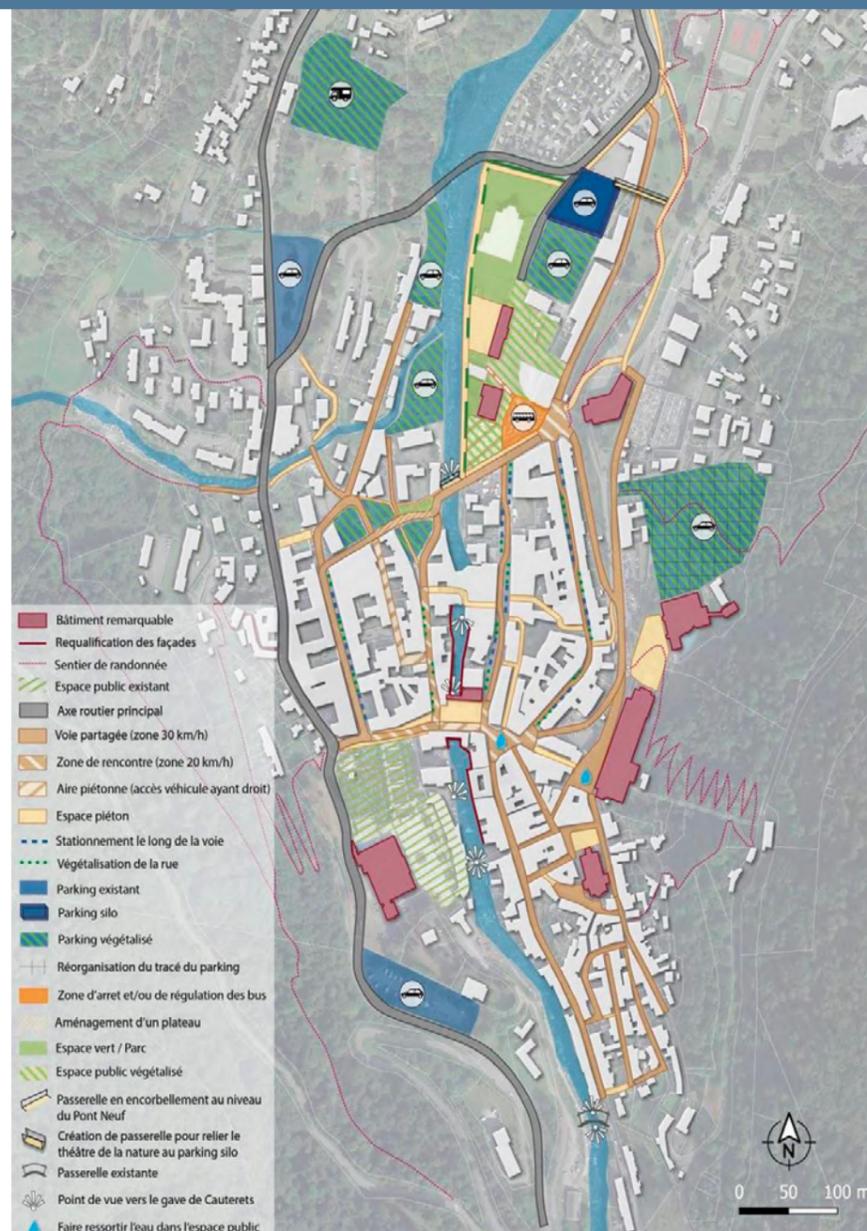
- en favorisant les circulations piétonnes,
- en sécurisant les déplacements doux,
- en apaisant la circulation automobile,
- en offrant des stationnements en périphérie du centre-bourg.

De valoriser les atouts du territoire :

- en mettant en avant le patrimoine bâti et naturel,
- en révélant la place de l'eau des gaves et de l'eau thermale.

Le processus d'étude s'est appuyé sur la connaissance, le vécu et les contraintes des acteurs locaux mais aussi de la population et des touristes. Elle a proposé plusieurs temps de concertation et de co-construction sous forme d'ateliers participatifs :

- Consultations auprès de la population et des touristes par le biais d'un questionnaire sur les thématiques de la mobilité et des espaces publics, selon les différentes périodes de l'année,
- Ateliers de travail regroupant les acteurs locaux et institutionnels en phase de diagnostic et en phase de définition de la stratégie.



PARKING – SILO

Dans le cadre de l'étude du plan-guide des circulations et des stationnements, une réflexion s'est engagée sur l'augmentation des capacités de stationnement en entrée de ville.



Le groupe NGE a réalisé une pré-étude pour la réalisation d'un parking-silo de 400 places. Le montant estimé du projet serait d'environ 7M€.

AMÉNAGEMENT DE L'AILE SUD DE L'ANCIEN CASINO

Une réflexion a été engagée en collaboration avec le CAUE sur une ébauche d'un futur aménagement de la partie sud de l'ancien casino.

Cet aménagement pourrait comprendre :

- la médiathèque
- un espace co-working
- une salle de réunion
- un lieu d'échange et de rencontre type tiers-lieu avec buvette
- deux salles pour les activités associatives (escalade, gymnastique, danse ...) pour profiter du volume remarquable à l'étage

Cette opération nécessite de lourds investissements qui ne peuvent être envisagés que si la commune dispose d'un bail suffisamment long pour permettre son amortissement. Un nouveau bail de 25 à 30 ans est en cours de discussion avec la commission syndicale de Saint-Savin.

Pour rappel, des travaux de mise en sécurité incendie et d'accessibilité ont été réalisés en 2023 pour un montant de 926 196€, obligatoires pour l'exploitation.

LE CAUE QU'ES AQUÒ ?

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. L'architecture, les paysages et le patrimoine sont d'intérêt public.

Son conseil est gratuit et accessible à un public varié : particuliers, élus ou services de l'Etat, professionnels (architecte, artisan...), enseignant...

Il intervient à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire, dans tout type de projet d'aménagement, de rénovation ou de construction d'une maison, d'un appartement, bâtiment agricole, ré-aménagement d'une salle de classe, d'une cour d'école, ou de tout projet qui commence tout juste à germer.

www.les-caue-occitanie.fr/hautes-pyrenees
14, Bd Claude Debussy – Tarbes
05 62 56 71 45

RELAIS DU LYS

Cette structure, propriété de la commune, accueille des groupes et des individuels. Sa capacité de 80 places ne permet de recevoir qu'un seul groupe, ses installations sont vieillissantes et inadaptées. La commune a sollicité l'ARAC (Agence Régionale d'Aménagement et de Construction) en vue de la réalisation d'une étude sur sa requalification et son extension. L'aménagement des volumes importants inoccupés permet de porter sa capacité à 128 lits (possibilité d'accueillir deux bus de 60 places).

Cette étude comporte un volet avec deux scénarios pour le portage de l'investissement ainsi qu'un volet financier avec un bilan d'exploitation prévisionnel.

Coût estimé :
3,5 M € HT

RENFORCEMENT DU PONT CLÉMENCEAU

La structure métallique du pont présente de nombreuses fragilités et traces d'une corrosion avancée.

Sa réparation nécessite les travaux suivants :

- remplacement des poutres métalliques et des entretoises
- sablage des structures métalliques corrodées des voûtains et hydro-décapage de la maçonnerie
- démolition et reconstruction du trottoir
- remplacement des équipements de chaussée

Coût global des travaux :
288 578 € HT

4

AFFAIRES SOCIALES

La commission des affaires sociales et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont pour objectif de **faciliter la vie des habitants de Cauterets**. Les actions que nous menons sont à destination des jeunes et moins jeunes.

LE CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES)

Le rôle d'un CCAS consiste à lutter contre l'exclusion, à veiller à l'accessibilité des aides sociales et à apporter un soutien et un accompagnement aux personnes handicapées, aux personnes âgées et aux familles en difficulté.

Le CCAS peut attribuer des aides financières :

- pour les secours d'urgence
- par des prêts sans intérêt
- par une aide alimentaire

Les recettes du CCAS sont constituées en majorité de subventions communales, de dons, de legs de particuliers ou d'entreprises, de participations.

Pour toute demande ou information, veuillez vous adresser au secrétariat général du maire ou au directeur général des services municipaux.

POLITIQUE DU LOGEMENT

Favoriser l'habitat permanent a été une préoccupation permanente durant ce mandat. De nombreuses actions dans ce sens ont été réalisées ou engagées :

- **Achat de bâtiments en vue de leur rénovation pour l'habitat locatif** : maison des gardes du Parc National, hôtel Chantilly (en cours de finalisation grâce à l'établissement public foncier EPF), hôtel de Londres pour la réalisation de 26 appartements pour les saisonniers.
- **Rénovation du parc locatif existant** : immeuble Foch, immeuble Jarré, appartement de la gare.
- **Rénovation de la gendarmerie** (10 appartements).

L'EPF est un établissement public à caractère industriel et commercial qui négocie, acquiert (après évaluation par le Domaine), gère (sécurité, gardiennage, etc.) et recycle des biens immobiliers pour constituer des réserves foncières en soutien aux projets d'aménagement public en logements, en utilisant diverses procédures telles que l'acquisition amiable, l'expropriation ou le droit de préemption. Il rétrocède ensuite ce bien à la collectivité lorsque celle-ci souhaite réaliser son projet.

5

CULTURE ET ANIMATIONS



Vous pouvez retrouver tout le programme des animations partout en ville, chez les commerçants, grâce à un QR Code mis en place en partenariat avec l'Office de Tourisme.

Tout au long de l'année, le service culturel et animation de Cauterets propose une variété d'activités tout public qui contribuent à l'animation, à la convivialité ainsi qu'au dynamisme du village. À travers les différentes propositions festives, musicales et culturelles, la volonté est de **renforcer un engagement réel dans la sensibilisation à l'environnement et la valorisation du patrimoine local**.

UNE PROGRAMMATION VARIÉE

Outre les animations présentes tout au long de l'année comme les ateliers de cirque, les ateliers d'art plastique, les visites de villes, les bals, les concerts et les nombreux spectacles, **les saisons sont rythmées par plusieurs événements forts** tels que le réveillon du nouvel an, le festival « Caoutares » (culture pyrénéenne et occitane), le festival « Là-haut ! » (cirque) ou encore le « Festival Pyrénéen de l'Image Nature » (films et photographies naturalistes, conférences et sorties nature).



En plus d'être **vecteur d'activité et de dynamisme au sein du village**, l'action culturelle déployée sur le territoire est là pour **créer du lien entre les habitants** au travers de projets très concrets comme du théâtre participatif, des spectacles jeune public destinés aux scolaires, à l'accueil de loisirs et à la crèche mais aussi des médiations et des ateliers destinés aux associations locales, aux aînés et aux touristes. Les différentes résidences artistiques qui jalonnent la saison sont une preuve forte de l'engagement de la commune dans le **soutien à la création et dans le développement culturel du territoire**.

*L'un des objectifs du service est également de **faire réseau avec les autres actions et acteurs culturels des vallées des gaves** afin de rayonner plus largement et participer à un dynamisme de territoire.*

En accueillant des dates délocalisées de la Scène Nationale Le Parvis, du festival Piano Pic, ou encore des résidences de territoire, **Cauterets participe aux échanges et partages entre les différentes vallées**.



L'hiver, vacanciers et locaux ont pu profiter d'une **véritable ambiance de Noël** avec le marché nocturne, les concerts et l'arrivée du père Noël.

*Une attention particulière a été portée sur les **illuminations du village renouvelées** (décorations et éclairages des façades de bâtiments).*

1 Le festival "Caoutares"

>> 8 & 9 JUILLET 2025

Cet évènement est né d'une volonté de mettre en lumière la culture traditionnelle occitane mais surtout pyrénéenne. Pendant deux jours, le festival propose des concerts, des bals trad', des spectacles, des expositions, des conférences et des ateliers.



2 Le festival "Là-haut !"

>> 6 AU 8 AOÛT 2025

Ce festival est devenu en 3 ans un rendez-vous incontournable pour les amateurs de cirque et de spectacles de rue. Figure de proue de la saison cirque estivale, cet évènement propose trois jours de cirque, de musique et d'ateliers au cœur du village.

3 Le Festival Pyrénéen de l'Image Nature

>> 27 AU 29 SEPTEMBRE 2025

Le Festival Pyrénéen de l'Image Nature a fêté ses 10 ans d'existence en 2024, marquant définitivement sa reconnaissance, tant par le public que par les professionnels. Le festival a pour mission de mettre en avant ce que la nature en général a de plus beau, de plus rare et de plus précieux. Il offre la possibilité aux festivaliers de connaître notre environnement de montagne pour mieux le respecter, le protéger et appréhender la richesse et les enjeux de préservation de ce qui nous entoure.

4 Le réveillon du nouvel an

>> 31 DÉCEMBRE 2025

Cet évènement est sans aucun doute le plus gros rassemblement festif du village, avec chaque année près de 10 000 personnes réunies pour faire la fête sur l'Esplanade des CEufs de Cauterets.



5 Le festival "Paroles d'Exils"

La municipalité a accueilli au mois de juin le Festival Paroles d'Exils, et la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves se déclarait dans le même temps "territoire engagé dans l'accueil", en adhérant à l'association Anvita - Association nationale des villes et territoires accueillants, à l'unanimité des communes présentes.

Nous remercions chaleureusement Charles Legrand, maire d'Arras-en-Lavedan, présent avec nous pour célébrer les marrainages et parrainages républicains en mairie.

L'incroyable compagnie de la Cie Théâtre-Danse La Mandragore, le conteur et comédien Ladj Diallo et le réalisateur Dominique Gautier ont offert de beaux moments de partages, de fraternité, riches en émotions.

Le discours du maire :

"La ville de Cauterets vous accueille aujourd'hui. Symboliquement, vous effectuez une marche à travers nos villages de la communauté de communes. Il y a cinq ans, elle s'était déclarée terre d'accueil. Aujourd'hui elle vient d'adhérer à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA), à l'unanimité de ses membres représentatifs. Pas une voix n'a manqué. Vous arrivez à pied comme vous avez pu le faire dans certaines parties de votre long voyage, exilés pour des raisons diverses.

J'adresse un grand merci à tous nos amis d'Accueil Azun, de la Pourtère à Luz, pour toutes leurs actions. C'est grâce à eux et à tous ceux qui les aident que nous vous accueillons aujourd'hui. Un grand merci à l'association des jardins familiaux et partagés du Mamelon vert qui a servi de relais sur place à cette organisation, portant les valeurs qui nous animent, ainsi qu'à l'association des pêcheurs cauterésiens pour les grillades réconfortantes.

Vous, jeunes mineurs exilés, et leurs accompagnants, vous êtes les bienvenus chez nous. Reposez-vous, restaurez-vous. Nous allons faire une petite fête en votre honneur et avec vous tous. Vous avez le droit de vivre dignement ici, d'étudier, de vous former, de travailler, de vous soigner, bref de grandir comme tout un chacun. Des personnes plus spécialement engagées y veilleront et vous aideront. Elles ont fait le choix de vous parrainer lors d'une cérémonie qui aura lieu dans quelques minutes dans les locaux de la mairie.

Nous ne vous demandons rien en échange, vous nous donnez déjà beaucoup. En venant vers nous, vous nous permettez d'exprimer le meilleur de nous-même, de vous ouvrir les bras dans un monde aujourd'hui souvent plus sectaire et diviseur, plus exécutif et intolérant. En faisant cette démarche, nous rejoignons aujourd'hui nos ancêtres qui ont ouvert leurs portes, leurs bras, aux exilés politiques ou économiques qui venaient d'un pays voisin, à pied comme vous, ici par la montagne, à travers les Pyrénées.

Ces exilés sont devenus pour certains d'entre eux nos grands-parents ou parents. Nous avons du sang d'exilé qui coule dans nos veines. Nous ne l'oublions pas."

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Au cœur de Cauterets, sur l'Esplanade des Œufs, la médiathèque accueille petits et grands tout au long de l'année. Espace convivial et chaleureux, c'est un lieu d'échanges et d'activités, ouvert à tous.

Que vous soyez résident principal, secondaire, saisonnier, curiste ou touriste n'hésitez pas à en pousser la porte pour profiter de nos installations et bénéficier de nos services.

Près de **16300 documents** y sont à votre disposition (livres, jeux de société, DVD et CD),

dont plus de **6800 à destination de la jeunesse**, pour emprunt ou consultation sur place.



L'inscription et le prêt de documents sont gratuits.

La médiathèque, c'est aussi une équipe à votre écoute pour :

Les abonnés bénéficient d'un accès aux documents et ressources numériques de la médiathèque départementale des Hautes Pyrénées, sur le site www.hapybiblio.fr (films, presse en ligne, livres numériques et formations).

- Vous accueillir et vous conseiller.
- Sélectionner les documents et les mettre à votre disposition.
- Remettre chaque année à tous les enfants, nés ou adoptés dans les Hautes-Pyrénées, le **livre offert par le département**, dans le cadre de l'opération Premières Pages (en 2025, il s'agit de l'album PETITS MONDES).
- Programmer et animer les rendez-vous culturels (expositions, ateliers, lectures, conférences-causeries, et autres spectacles...), parfois en partenariat avec le cinéma, la Maison du Parc National et l'Office de la montagne et en lien avec des thématiques établies tous les deux mois. En 2025, après l'eau et la poésie, nous avons évoqué les insectes (mai-juin), le voyage (juillet-août), et à venir, les danses (septembre-octobre) et la nuit (novembre-décembre).

Besoin de consulter vos mails ou d'imprimer un document ?



Trois postes informatiques sont à la disposition des usagers. Possibilité de scanner et imprimer ou photocopier des documents (0.15 €/copie noir et blanc - 0.30€/copie couleur).

Médiathèque

Esplanade des Œufs
65110 CAUTERETS
05 62 92 59 96
mediatheque@villecauterets.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 10h-12h / 14h-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Jeudi : 14h-18h
Vendredi : 10h-12h / 14h-18h
Samedi : 10h-12h / 14h-18h

Durant certaines périodes de vacances scolaires, horaires d'après-midi décalés de 15h à 19h.



CINÉMA

Le mercredi 23 juillet 2025, le cinéma municipal « Le Casino » a fêté son 12^{ème} anniversaire avec une fréquentation record ! Après avoir été repris en 2013 par la municipalité de Cauterets, la fréquentation n'a cessé d'augmenter d'année en année pour devenir le cinéma leader des 12 salles du réseau Parvis65.

« Nous avons repris ce cinéma fermé après la liquidation du casino qui était à l'époque l'exploitant de la salle, avec comme objectif de remonter l'activité cinématographique au centre-ville de Cauterets et qu'il devienne un lieu de loisirs et de culture incontournable sur la commune » confie Yannick Gaudin, responsable d'exploitation de l'établissement depuis le début.

Le cinéma propose de décembre à fin octobre au minimum 2 séances par jour et 3 en saison d'hiver et d'été.

Une croissance de fréquentation de plus de **21% en 2024** avec **14 246 spectateurs**.

Cette journée festive a été un franc succès avec des animations en salle et en extérieur ainsi que **3 séances qui ont fait salle comble !**

Retrouvez toute la programmation du cinéma sur notre site : www.cinema-cauterets.fr



LA TOILE DE LOUIS CAPDEVIELLE

Parmi le patrimoine géré par la Commission Syndicale (CSVSS), se trouve une toile de 4 x 4 m du peintre Louis Antoine Capdevielle, dans le bâtiment de l'ancien casino (anciens thermes).

Elle fut commandée par la CSVSS pour décorer la logette qu'elle avait obtenue à l'exposition universelle de 1900 et faire ainsi connaître la station de Cauterets.

La trace de l'appartenance de cette peinture à la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin a été trouvée dans un registre de délibérations de 1899.

Le tableau offre une vue panoramique de la station dans son cadre montagnard où l'on distingue des éléments caractéristiques comme la toute nouvelle gare, les halles ou l'arrière de l'hôtel d'Angleterre. Au premier plan, la bigourdane coiffée du capulet rouge est un motif récurrent chez Capdevielle.

Ce peintre (1849-1905), est d'origine lourdaise, fils d'un modeste ardoisier ; il est pris très jeune sous la protection d'un magistrat de la ville, subjugué par son talent en dessin. La municipalité lui offre une bourse d'études lui permettant de se perfectionner à Paris.

Il revient à Lourdes, en 1890, après 24 ans d'absence. Il s'exprime par de grandes compositions où les petites gens sont mises à l'honneur. Ami de Zola, dont il fait le portrait, il est attiré par le réalisme et le socialisme naissants. Peintre « mal pensant » pour certaines autorités locales de l'époque, il décède d'une tuberculose, dans la pauvreté, à l'âge de 56 ans. Sa modeste tombe se trouve au cimetière ancien de Lourdes.

Cette toile, très endommagée, a été inscrite au titre des Monuments historiques par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), et sa valeur patrimoniale a convaincu la CSVSS de faire des démarches de restauration en vue de valoriser notre patrimoine et notre héritage culturel. Après une mise en concurrence du projet de restauration, le cabinet d'Anne Craveia a été sélectionné. La restauration a été menée in situ dès 2022 et s'est achevée en juin 2024.

Autrefois entreposée dans un couloir, elle est aujourd'hui mise en sécurité et en lumière dans la salle des pas perdus. Cela lui confère plus de visibilité et de recul pour l'observer.

Aussi, nous avons fait le choix de la faire figurer sur la couverture de ce dernier bulletin.



LABELS ET ENVIRONNEMENT



LABEL « FLOCON VERT »

Depuis l'été 2023, le territoire de Cauterets s'est engagé dans la démarche labellisante du « Flocon Vert » portée par l'association Mountain Riders.

Ce méta-label valorise la politique ambitieuse des territoires touristiques, tendant à une amélioration continue des différents aspects sociaux culturels, économiques, politiques et environnementaux.

Il a pour objectif d'engager et de structurer la **transition écologique des destinations de montagne** en impliquant les parties prenantes du territoire, et en imaginant ensemble des solutions concrètes pour donner forme à cette transition.

En effet la co-construction et la transversalité sont de mise. Cette labellisation n'est possible que si le territoire est en mesure de fournir une stratégie formalisée et un plan d'action concret.

20 critères sont évalués pour être labellisé, suivant un cahier des charges né d'une concertation avec plus de 70 expert.e.s, scientifiques et professionnel. le.s. de la montagne.

Ces exigences se traduisent autour de 4 grandes thématiques cherchant l'exhaustivité : **gouvernance et résilience, économie durable, dynamiques sociales et culturelles, gestion des ressources.**

Le comité de labellisation et l'équipe Flocon Vert ont décidé, pour distinguer les niveaux d'engagement des territoires dans leur transition, d'identifier les "niveaux d'avancement Flocon Vert". 1^{er} flocon : territoire engagé / 2^{ème} flocon : vers l'exemplarité / 3^{ème} flocon : exemplaire.

*Après les différentes étapes de construction du dossier de candidature et un passage devant un jury indépendant, **Cauterets a d'emblée été labellisé : territoire « Flocon Vert » deuxième niveau**, durant la remise des prix ayant eu lieu en décembre 2024 à Grenoble. **Cauterets est la 1^{ère} station des Pyrénées à avoir obtenu 2 flocons, et il n'y a actuellement aucune station en France labellisée 3 flocons.***

Cette décision exceptionnelle du jury marque un **niveau d'engagement élevé pour un territoire primo - candidat et de cette envergure**. Le comité de labellisation encourage Cauterets à poursuivre sa dynamique, notamment sur la thématique de l'habitabilité du territoire et son attractivité résidentielle apparaissant parmi les principaux enjeux prioritaires.

CAUTERETS NOMMÉE AU CONCOURS « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

En 2023, la commune de Cauterets obtenait le 2^{ème} prix départemental des Hautes-Pyrénées dans la catégorie "Communes de montagne de 250 habitants et plus".

Le 6 décembre 2024, elle s'est vue **décernée sa première fleur au concours régional des « Villes et Villages Fleuris »** ; consécration récompensant une démarche engagée en 2022 par la municipalité, la commission environnement et les services techniques.

Le label est aujourd'hui porteur d'une démarche qualité qui dépasse l'unique aspect du fleurissement et qui témoigne d'une stratégie d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants ainsi que la qualité de l'accueil des nombreux visiteurs. D'ailleurs les panneaux actuels comportent la légende suivante : « **Villes et Villages Fleuris, le label national pour la qualité de vie** ».

La prochaine visite du jury du label national de la qualité de vie et du bien-vivre durable, aura lieu en 2027. D'ici là, à nous de maintenir le cap pour conserver la première fleur, et pourquoi pas tout mettre en oeuvre pour prétendre à une deuxième !



Parmi les critères d'évaluation, on retrouve :

- La démarche globale de valorisation communale.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des visiteurs et des acteurs pouvant être concernés.
- Les actions complémentaires mises en oeuvre pour favoriser la qualité de l'espace public (création de jardins partagés, mise en valeur du patrimoine bâti, mobilier urbain, qualité de la voirie, ravalement de façades, enseignes, propreté...).
- La conservation des ressources naturelles et de la biodiversité : les moyens d'entretien de ce patrimoine tout en préservant l'environnement (pertinence du choix des végétaux, gestion de l'eau, etc...)
- La cohérence des aménagements paysagers et leur gestion selon les différents lieux de la commune (entretien différencié des espaces verts, désimperméabilisation des sols, etc).

Un peu d'histoire : C'est à la fin des années 50 dans une France tentant de panser les blessures de la seconde guerre mondiale, que naît le concours puis le label « Ville fleurie, pour le fleurissement de la France ». Le principe voit le jour dans le Grand Est lors des opérations de déminage. On a eu l'idée de remplacer chaque mine anti-personnel trouvée, par une fleur et ainsi redonner du charme et de la beauté aux bourgs dévastés par les combats.



LABEL « TERRE D'ALPINISME »

Au mois de juin, Cauterets s'est vu accorder le renouvellement du label "Terre d'alpinisme" pour une durée de trois ans.

À l'unanimité, le jury a souligné la très grande qualité de notre implication dans la démarche de développement du label sur notre territoire.

La réalisation du plan d'action dénote une réflexion approfondie de l'avenir de l'alpinisme dans notre commune et une forte envie de continuer l'aventure Terre d'Alpinisme.

Les animations se poursuivent afin de **transmettre la connaissance des valeurs du pyrénéisme et de promouvoir la pratique de l'alpinisme auprès de nouveaux publics** : exposition retraçant l'histoire du pyrénéisme devant l'Esplanade des Œufs, initiation gratuite à l'alpinisme hivernal pour les lycéens de la vallée, journée escalade pour les enfants de l'école de Cauterets, journées pyrénéennes Alphonse Meillon centrées autour de l'histoire de Cauterets, du souvenir d'Alphonse Meillon, elles s'ouvrent aujourd'hui à une thématique plus large autour de la question environnementale.

BALADE AU FIL DE L'EAU

La commission extramunicipale "eau" a travaillé à l'élaboration d'un nouveau parcours urbain d'interprétation afin de valoriser davantage cette ressource précieuse, omniprésente sur le territoire mais relativement assez peu visible dans le village.

Dans la continuité du "chemin de lecture", en dix points, et déambulant dans le village, nous abordons :

- l'hydronyme "gave",
- la gestion des crues,
- l'urbanisation et la maîtrise de l'eau,
- la biodiversité,
- le thermalisme et l'évolution de l'utilisation de l'eau thermale,
- la géothermie,
- l'eau potable,
- le réchauffement climatique,
- la vulnérabilité de la ressource...

La balade, terminée à l'automne prochain, sera matérialisée par des panneaux en lave émaillée au fil du parcours, et intégrera, à son verso, le livret déjà existant et modernisé du "chemin de lecture" sur l'histoire de Cauterets, distribué à l'Office de Tourisme. Ce document qualitatif réactualisé proposera ainsi à partir de cet hiver les deux itinéraires.

Il s'agit véritablement de proposer des itinéraires simples et accessibles autour du village, d'amener un autre regard et de sensibiliser le public aux différents enjeux, la vallée étant la seule ayant résisté jusqu'alors aux sirènes des vendeurs d'électricité.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du "Carnet de route du tourisme des Hautes-Pyrénées", nous bénéficions pour cette nouvelle balade d'une aide du Département et de l'Agence de l'eau.

GESTION ALTERNATIVE DES ESPACES VERTS

Au-delà du dérèglement climatique de notre biosphère, le système Terre est durement impacté par l'érosion de la biodiversité : aucun milieu, aucun écosystème n'est épargné. Parmi les pressions exercées sur cette dernière, la destruction et l'artificialisation des milieux naturels sont comme toutes les autres fortement impactantes. Pour précision, une prairie naturelle fleurie et arborée, un cours d'eau descendant de l'estive, une mare, une haie champêtre, des arbres isolés, un roncier plein de mûres, un tas de bois mort, sont autant de « milieux naturels », et la commune en compte bon nombre.

Dans le cadre des entretiens annuels et aménagements paysagers réalisés par les services techniques de la mairie, la municipalité a décidé d'entamer un programme de gestion dite « différenciée », devant favoriser et maintenir le plus possible, les habitats d'une faune et d'une flore diversifiée.

Après l'inventaire en interne des zones concernées, ce dernier a été soumis à l'expertise de bureaux d'études naturalistes : Parçan Faune-Flore et Melotopic Swift. En sont ressorties des préconisations en faveur de la biodiversité telles que la réduction du nombre de tontes annuelles en fonction de la fréquentation des lieux, l'augmentation de la hauteur de coupe, la réduction du nombre de tailles annuelles des arbres, la favorisation de l'implantation de variétés locales adaptées au sol et au climat.

Autant de nouvelles pratiques qui peuvent laisser croire au premier abord, que par négligence les entretiens ne sont pas faits. **Mais ne vous y trompez pas ! Ce sont autant d'actions locales devant répondre à des préoccupations globales.**

À MÉDITER : 80 % des espèces de plantes à fleurs sont majoritairement pollinisées par des animaux dits « pollinisateurs » dont la grande majorité sont des insectes : abeilles, bourdons, guêpes, papillons, mouches, scarabées etc... **Environ 60 % de notre alimentation dépend directement de ces pollinisateurs.** Sont concernés entre autres : grand nombre de fruits et légumes, graines et autres aromates, sans compter le café et le cacao. Ne l'oublions pas, le « Vivant » sur Terre dépend directement d'une multitude d'interactions et dans bien des cas, d'équilibres on ne peut plus fragiles. Limiter les nuisances et préserver les milieux et habitats naturels doit rester un impératif.

- lutter contre le réchauffement climatique,
- préserver et favoriser la biodiversité,
- favoriser une prairie fleurie spontanée et favorable aux pollinisateurs,
- créer des zones refuges pour la petite faune et les oiseaux,
- réduire l'impact carbone lié à la tonte,
- optimiser les moyens humains, matériels et financiers,
- poser un autre regard sur nos espaces et les cycles de vie du végétal.



LES TRAVAUX DES SENTIERS DU CAMBASQUE

Les travaux des sentiers du Cambasque démarrent en septembre ! Ils visent, dans le respect des savoir-faire ruraux, à valoriser le patrimoine agro-pastoral et la flore locale, en deux boucles.

Au-delà du simple plaisir de la marche dans un environnement et un cadre paysager remarquables, il s'agit d'apporter des éléments de compréhension des lieux à travers une invitation à la découverte d'un patrimoine naturel et culturel bien présent sur le site du Cambasque.

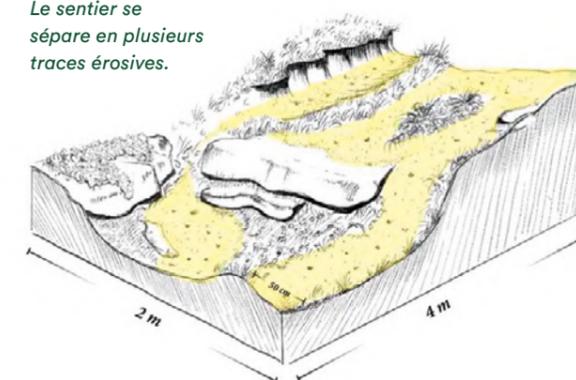
Le projet se veut sobre dans ses interventions : peu d'aménagement mis à part les deux seuils d'entrée où se concentre l'information donnée au visiteur. Il consiste essentiellement à conforter les traces existantes utilisées ou passées (points de repère visuel, pierres à bouger, petits ouvrages en pierres, légère reprise de microtopographie, limitation de l'érosion, effacement de traces non souhaitées, etc...). En effet quelques portions du sentier présentent une divagation de traces et induisent une érosion accélérée des sols. Dans ces cas, il s'agit de « détasquer » (détacher une motte de terre, couverte d'herbe) et « retasquer » (disposer la motte sur le sol érodé). La rigole, ouvrage ancestral qui porte l'esprit des lieux et le sens paysan des montagnes, sera mise en valeur. La majorité des ouvrages nouveaux sont réalisés en pierres-sèches, et les panneaux en lave émaillée. Ils s'intégreront parfaitement aux côtés des andains qui rythment encore aujourd'hui le paysage en bordure de chemin, de sente pastorale ou de prairie.

Ce projet a pris plus de temps que prévu du fait de la rédaction du cahier de gestion du site classé de Cauterets, référentiel sur l'aménagement et la construction en milieu naturel, réalisé entre avril 2023 et début janvier 2025 en copilotage avec l'inspectrice des sites de la DREAL Occitanie et des paysagistes de renom. Le projet des sentiers du Cambasque s'est nourri des préconisations du document. **Nous rappelons que ce projet a été retenu par le Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Pyrénées dans le cadre du plan "Avenir montagnes", et qu'une subvention de 180 000 euros nous a été accordée.**

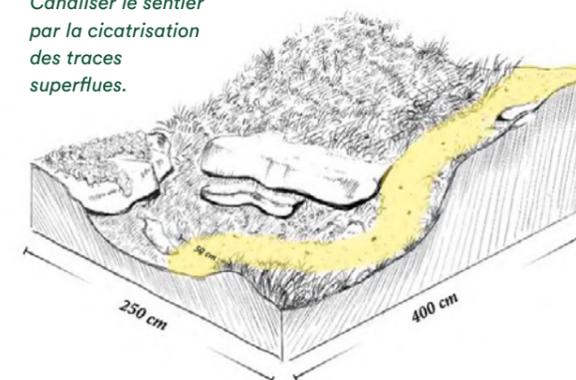
« "Celui qui connaît un pays par le nom de ses fleurs sait lui offrir la paix." dit Claude Alranq. Je crois que c'est tout à fait le type de relations que l'on a besoin d'établir avec la nature. » **David Penin**

Principe d'intervention en blocdiagrammes :

Le sentier se sépare en plusieurs traces érosives.



Canaliser le sentier par la cicatrisation des traces superflues.



LES SITES CLASSÉS - LIEUX DE BEAUTÉ, LIEUX DE MÉMOIRE

• LA STRATÉGIE DE PROTECTION DES SITES AU NIVEAU NATIONAL

À la fin du XIX^e siècle, des artistes et gens de lettres ainsi que les premières associations de tourisme et de protection des paysages prennent conscience de la valeur mais aussi de la fragilité des paysages.

En parallèle se développe une demande sociale de connaître les paysages exceptionnels, dévoilés par la diffusion d'images (cartes postales) et le développement des transports.

Une première loi visant à protéger ces lieux exceptionnels fut ainsi adoptée le 21 avril 1906, puis elle fut modifiée et complétée par la loi du 2 mai 1930, aujourd'hui codifiée au code de l'environnement (depuis 2000).

Cette loi s'intéresse aux monuments naturels et aux sites « dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général. »
Le code de l'environnement, attribue deux niveaux de protection :
l'inscription et le classement.

Les sites inscrits présentent, au regard des cinq critères ci-dessus, un intérêt qui justifie une vigilance de l'État, notamment quant au suivi de leur évolution, sans qu'il soit nécessaire de recourir au classement. Les sites classés sont parmi les monuments naturels et paysagers les plus remarquables de France, reconnus et élevés au rang de patrimoine national, et doivent être rigoureusement préservés.

Ils ne comportent pas la mise en place d'un règlement, à la différence des réserves naturelles ou des parcs nationaux, mais ils impliquent des procédures de contrôles spécifiques sur les travaux susceptibles de les affecter.

C'est le travail de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), au travers de ses inspectrices et de ses inspecteurs des sites, qui assure l'accompagnement des porteurs de projets et veille au respect de cette législation.

Il en résulte l'obtention d'autorisations spécifiques, les autorisations spéciales de travaux, accordées par le préfet ou le ministre (selon le type de projet), et assorties le plus souvent de prescriptions.

Un site classé n'a ni pour objet ni pour effet d'interdire les projets de construction et d'aménagement. Ces territoires sont des espaces vivants au sein desquels de nouveaux besoins peuvent émerger et nécessiter un regard croisé sur l'impact potentiel des projets et le respect des valeurs du site concerné.

Ces protections visent à préserver de toute atteinte grave (destruction, altération, banalisation), et de transmettre ainsi ces paysages remarquables en bon état aux générations futures.

• LES SITES PROTÉGÉS DES HAUTES-PYRÉNÉES

Dans les Hautes-Pyrénées, la protection des sites s'inscrit dans une histoire ancienne. L'activité thermique qui a attiré des visiteurs, dès le XVII^e siècle, s'est renforcée tout au long du XIX^e siècle. Des stations, les curistes se sont égayés sur les versants puis se sont aventurés vers les sommets, requérant l'expérience des guides locaux. La sensibilité romantique a stimulé cette quête du corps à corps avec la nature sauvage, la découverte des cimes « horribles ». Les naturalistes aussi ont pris le chemin, herborisant des plantes inconnues.

Les paysages des Hautes-Pyrénées sont ainsi depuis longtemps parcourus, arpentés, décrits, détaillés... Depuis toujours, les habitants aiment leur territoire, ils en connaissent la valeur et se sont efforcés de la préserver.

Le Bassin du Gave de Cauterets (famille de cols, cimes et bassins prestigieux) est ainsi l'un des sites classés les plus vastes et les plus anciens du département. Il a été protégé dès 1928, à la demande de la municipalité et de la Commission syndicale de la vallée de Saint-Savin. Face au développement des équipements hydroélectriques, le classement répondait au souci de protéger d'une part le caractère pittoresque de hauts lieux du « voyage aux Pyrénées » comme le Pont d'Espagne ou le lac de Gaube, et d'autre part le débit et la qualité des eaux nécessaires à l'activité thermique. C'est donc l'ensemble du bassin versant qui a été classé, englobant une grande diversité de paysages montagnards.

Le site est un « morceau de paysage » habité, cultivé, pâturé, arpenté... Le rôle des acteurs locaux est donc primordial pour accompagner l'évolution des sites. Ces derniers ont besoin de l'attention et de la conviction des élus, des services de l'État, de l'implication des associations et de l'adhésion des habitants, de ceux qui y vivent, qui en vivent, qui y travaillent, qui y passent des vacances.

• DOCUMENT DE GESTION DU SITE CLASSÉ - GARANT DE L'ESPRIT DES LIEUX

Le classement d'un site est indispensable à la protection de celui-ci, mais il n'est pas suffisant pour en garantir à lui seul la préservation. Réalisé en étroite concertation avec l'ensemble des partenaires concernés, le plan de gestion définit, pour la sauvegarde et la mise en valeur des lieux, des grands principes qu'il traduit en actions.

Il n'a pas de portée juridique, mais s'avère être un outil pertinent pour préciser, dans le respect de l'identité des sites, les mesures spécifiques d'aménagement et de gestion à entreprendre. Il constitue ainsi un cadre, partagé en toute transparence avec les porteurs de projets, qui permet aux instructeurs de traiter les demandes d'autorisation de travaux.

Le dossier d'extension du périmètre de classement de 2021 précise et détaille **les différentes composantes de notre territoire** :

- Le site est desservi par des itinéraires spectaculaires (route des gorges, passages en corniche et rochers en surplomb, promenades thermales se ramifiant pour investir la montagne comme un parc et offrir des galeries de points de vue).
- Les paysages de l'eau et du bien-être enchantent l'univers thermal en exaltant tous les sens, tant par les eaux impétueuses des cascades que le merveilleux des lacs miroirs.
- Ces paysages, aussi bucoliques que tourmentés, ont inspiré nombre de représentations picturales ou artistiques témoignant de mouvements culturels sur le rapport de l'Homme à la nature.
- Ces paysages attirent l'attention par leur histoire originale d'une quête d'innovation et de progrès, en lien avec les aspirations de modernité de la station thermique.
- Enfin, l'identité pastorale transfrontalière et l'exploitation étagée des versants charment par l'ambiance ancestrale qui témoigne de pratiques immémoriales de la montagne.

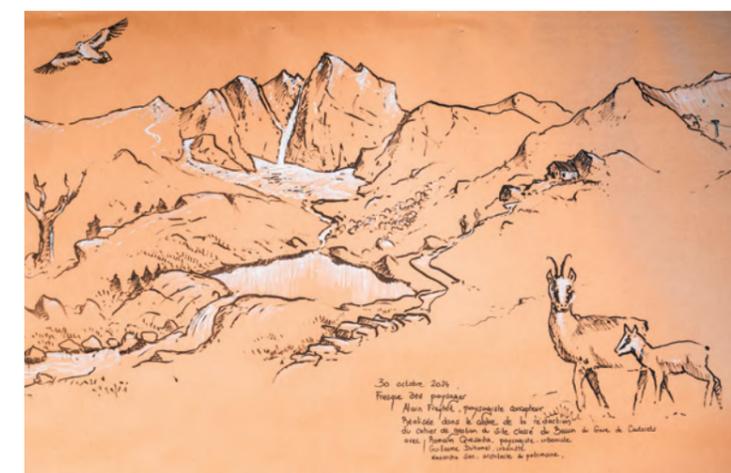
Le cahier de gestion s'appuie sur ces éléments et les retranscrits en thématiques de gestion comme par exemple :

- les granges foraines et leurs abords
- les sentiers d'estive,
- les refuges,
- les stationnements,
- la signalétique,
- les ouvrages d'art routiers,
- les passerelles,
- les prairies, les forêts...



L'équipe en charge de la rédaction de ce document sur le territoire de Cauterets a été dirigée par Romain Quesada (urbaniste - paysagiste, artiste naturaliste), et composée de : Alexandra San de l'atelier Lavigne (architecte du patrimoine), Guillaume Duhamel (urbaniste spécialiste des sites patrimoniaux remarquables, biens UNESCO, jardins historiques, paysages culturels), et Alain Freyret (paysagiste-conseil pour le réseau Grands sites de France et le Conservatoire du littoral, enseignant à l'école nationale supérieure de paysage de Versailles - Grand Prix national du Paysage 2022).

Cet ouvrage de référence, garant de l'esprit des lieux, est consultable sur le site internet et à l'accueil de la mairie. Nous espérons que vous prendrez grand plaisir à vous y plonger. Vous sentirez que le temps de l'émotion a précédé le processus d'analyse rigoureuse des lieux pour en saisir parfaitement la dimension sensible.





CAUTERETS ET SES ZONES NATURA 2000

Le réseau des sites classés Natura 2000 est un maillage européen d'espaces naturels identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales, végétales et de leurs habitats.

L'objectif de Natura 2000 est de concilier les besoins écologiques des milieux et des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur un territoire.

Deux directives européennes encadrent les actions du réseau : la directive « Oiseaux » du 2 avril 1979 et la directive « Habitats, Faune, Flore » du 21 mai 1992.

Localement, le réseau est présent avec le secteur « Natura 2000 en Vallées des Gaves ». Le territoire de Cauterets fait partie intégrante de ce maillage et quatre sites ont été identifiés comme patrimoine naturel exceptionnel :

- Le Gave de Pau et de Cauterets.
- Le secteur Gaube – Vignemale.
- Le Moun Né de Cauterets et le Pic de Cabaliros.
- Le secteur Péguère, Barbat, Cambalès.

Pour chacun de ces secteurs il est possible d'obtenir des informations plus en détail et en l'occurrence des fiches « espèces », via la page internet Natura 2000 « Vallées des Gaves » : www.valleesdesgaves.n2000.fr



Nombreuses espèces (animales et végétales) sont présentes sur les secteurs cités précédemment mais nous ferons ici un focus sur les chauves-souris identifiées et classées comme « vulnérables » (confrontées à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage) par les observateurs du réseau, et d'après la liste rouge éditée par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) :

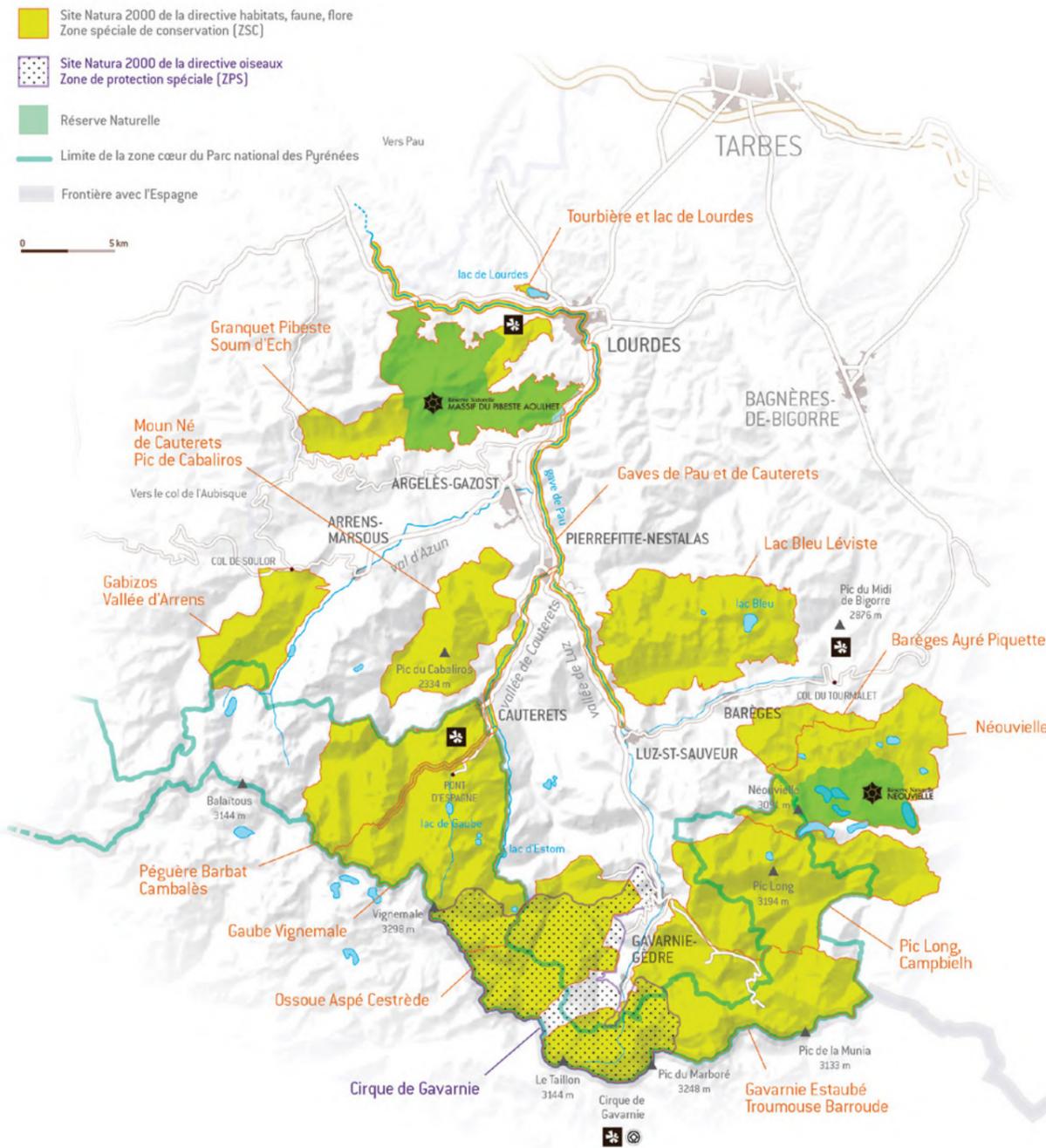
- Le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*).
- Le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*).
- Le Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*).
- Le Vespertilion de Bechstein (*Myotis bechsteini*).
- La Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*).
- Le Grand Murin (*Myotis myotis*).
- Le Petit Murin (*Myotis blythii*).
- Le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*).

En fonction de l'espèce, de la période de l'année et de leurs moeurs, elles occuperont différents milieux de vie. Les greniers, combles, arbres creux et grottes serviront de gîtes et de lieux de reproduction. Les vergers, les haies, les forêts, les prairies et autres cours d'eau bordés d'arbres serviront quant à eux de terrains de chasse. **Préserver et maintenir un accès à ces différents milieux devient donc un impératif...**

Si d'aventure vous découvriez des chauves-souris chez vous, ou dans votre environnement proche, n'hésitez pas à contacter le Parc National des Pyrénées. Les agents sauront répondre à vos questions, et vous proposer des solutions concrètes le cas échéant.

De plus le Parc National des Pyrénées réalise régulièrement des comptages de Chiroptères (chauves-souris) sur le secteur de Cauterets. À titre d'exemple et pour l'été 2024, ont été observés 336 Petits Rhinolophes aux anciens termes de Pauze et 48 Petits Rhinolophes sur le secteur de Mauhourat.

Des animations sont régulièrement dispensées tout au long de l'année et pour tous les publics durant des rencontres thématiques telles que « Le jour de la nuit » ou « La nuit de la chouette », pour ne citer qu'elles.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les chauves-souris, ces petits mammifères inoffensifs et protégés par la loi de protection de la nature de 1976, sont de grands consommateurs d'insectes. Dès le soir venu et durant toute la nuit, elles peuvent consommer la moitié de leur poids en insectes variés comme les moustiques, les mouches ou autres papillons de nuit, dont bon nombre de leurs chenilles se développent aux dépens des cultures.

Elles sont donc très utiles. La détérioration de leurs habitats et l'utilisation trop généralisée et mal maîtrisée de pesticides, sont des facteurs considérables compromettant la survie des espèces.

Aussi, ces mammifères inoffensifs sont encore victimes d'accusations injustes :

- dans les greniers, elles ne rongent pas les câbles électriques, ni les isolations
- elles ne sont pas prolifiques
- leur guano en Europe ne transmet aucune maladie
- et bien sûr, elles ne s'accrochent pas dans les cheveux



VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

L'engazonnement des allées a été réalisé en interne par les services techniques ; une première phase (d'une journée) en septembre 2024, puis la seconde en juin 2025.

Cette opération vise à rendre ce lieu solennel - à l'ambiance souvent austère et minérale - **plus esthétique, frais, accueillant et reconfortant à la fois pour les humains, mais aussi pour la biodiversité.** Ce lieu de mémoire se métamorphose en un lieu de vie pour la nature sans nuire aux exigences de recueillement ; l'environnement se faisant au contraire plus propice à la contemplation paisible, au souvenir et au mieux-être. Quelques mois supplémentaires sont nécessaires à une harmonisation de l'enherbement, merci de respecter les consignes indiquées sur les allées. En acceptant ces nouvelles pratiques, **vous nous aidez à protéger notre qualité de vie et de notre environnement.**

CÈDRE DES BAINS DU ROCHER

Certains d'entre vous auront pu le constater à regret, mais l'emblématique et majestueux Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) ornant depuis plus de cent ans le devant des bains du rocher est malheureusement mort.

Cet emblème communal, marqueur paysager incontestable et présent sur bon nombre de photos et autres gravures anciennes, a succombé à des vagues successives de stress hydrique.

Certes les conditions climatiques de ce premier semestre 2025 lui auront été fatales, mais si l'on y regarde de plus près nous constaterons que l'environnement urbanistique proche de son implantation initiale, ne laisse guère à présent place à l'infiltration des eaux de pluies pourtant nécessaires à sa survie. Les fortes précipitations printanières n'auront pas suffi...

On ne peut que prendre en considération cette artificialisation du sol. Le système racinaire de ce colosse normalement très étalé n'aura sans doute plus trouvé de quoi l'hydrater et de fait, l'alimenter conséquemment.

Son incontournable et regrettable abattage prévu très prochainement, doit nous alerter et nous permettre d'étoffer nos réflexions quant à notre perception du vivant.

VÉGÉTALISATION DU

PARKING DU PARC NATIONAL

L'opération de désimperméabilisation et de végétalisation à la place des zébras a été superbement réalisée en interne par les services techniques ce mois d'avril, en cinq jours.

Les bordures ont été montées en pierres locales d'Arudy. **La démarche introduit la nature en ville, et réduit ainsi le phénomène d'îlots de chaleur.** Elle participe concrètement à l'embellissement de l'entrée du village en favorisant une meilleure intégration paysagère du parking.

Budget : 7 370 € HT
 > Bordures = 4 350 € HT
 > Végétaux = 3 020 € HT



GESTION DE VOS DÉCHETS à CAUTERETS

La communauté de communes vous informe

POURQUOI LES CONTENEURS DU TRI SONT-ILS PARFOIS COLLECTÉS AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES ?

Lorsque les agents de collecte constatent que les bacs jaunes contiennent une trop grande quantité de déchets inappropriés ou de sacs noirs, ils ne peuvent pas les accepter comme du tri sélectif car ils seront refusés au centre de tri avec un coût supplémentaire pour la collectivité. Les bacs jaunes sont, dans ce cas, collectés comme des ordures ménagères. Soyons vigilant !

SAC POUR JETER LE TRI DANS LES BACS

Les sacs sont disponibles en mairie, ils vous permettent de jeter vos emballages et papiers en vrac directement dans les conteneurs jaunes. **SACS RÉUTILISABLES ; NE PAS LES JETER !**



QUEL EST DONC CE DRÔLE DE VÉLO AVEC SA REMORQUE ?

Vous l'avez peut-être déjà croisé, il s'agit d'une initiative communale et intercommunale de collecte des biodéchets auprès des restaurants partenaires. Les biodéchets ainsi collectés sont amenés à la serre de Cauterets pour être réutilisés localement.



ZONE DE COMPOSTAGE COLLECTIF

Si vous vivez en appartement, il est désormais possible de valoriser vos déchets alimentaires en les compostant. Rendez-vous à la mairie pour vous inscrire et récupérer votre bio-seau gratuitement.

3 aires de compostage sont à votre disposition :

- près de la Maison du Parc national
- près de la Gare des Œufs
- près du Fronton



INFOS DÉCHÈTERIE

Ouvert : Lundi, mardi, vendredi, samedi de 9h à 12h & de 13h30 à 17h15 - Jeudi matin de 9h à 12h.

- ✓ Merci de vous présenter à la déchèterie au moins 15 min avant l'heure de fermeture.
- ✓ Veillez à bien trier vos déchets par catégorie avant votre arrivée.
- ✓ Les agents sont disponibles pour vous conseiller et vous orienter mais n'ont aucune obligation de vous aider - Les usagers sont invités à rester courtois.

RAPPEL DE DÉCHETS À PORTER EN DÉCHÈTERIE

Ces déchets ne doivent en aucun cas être déposés au pied ou dans les bacs verts et jaunes, car ils ne peuvent pas être collectés par le service intercommunal de ramassage des déchets ménagers.



+ D'INFOS SUR CCPVG.FR



OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme assure la promotion touristique de la destination « Cauterets » par tous moyens appropriés auprès du grand public et des professionnels en France et à l'étranger. L'Office de Tourisme travaille en étroite collaboration avec tous les acteurs du tourisme pour permettre à Cauterets de rayonner en France et à l'étranger.

Pour cette année 2025, l'Office de Tourisme supporte des événements et actions précises comme :

- Le soutien à la mise en valeur du **label UNESCO Terre d'Alpinisme et animation de la Maison de la Montagne** via l'affectation d'une personne au poste d'accueil.
- Le soutien à la communication du **Festival Pyrénéen de l'Image Nature et au Festival de musiques traditionnelles**.
- Le soutien et collaboration aux actions définies dans le cadre du **label Flocon Vert**, le volet développement durable de la destination.

L'Office de Tourisme, c'est une équipe de 6 permanents et de 7 renforts saisonniers qui font vivre et rayonner Cauterets toute l'année.

Accueil des visiteurs, mise en valeur des richesses locales, accompagnement des professionnels (activités, hébergeurs...), animation des réseaux sociaux, création de contenus photo et vidéo, organisation d'événements ou encore promotion du tourisme durable : **les missions sont multiples, mais toujours tournées vers un seul objectif :**

faire de Cauterets une destination authentique, dynamique et accueillante.

En 2025, l'Office renforce ses actions sur le terrain, modernise ses outils (site internet, brochures, services), lance de nouveaux projets avec les professionnels locaux et valorise le village et ses activités auprès d'un public toujours plus large.

PROMOUVOIR CAUTERETS TOUTE L'ANNÉE EN FRANCE ET EN ESPAGNE

- **Un plan média d'envergure auprès d'une large cible :** clips vidéos dans les cinémas, visibilité dans plus de 30 magasins de sport partenaires (décathlon et intersport), publicités dans les magazines, campagnes digitales, campagnes emailings, conférences de presse et accueils presse (3 reportages sur Cauterets dans les JT nationaux cet hiver)...

- **Le site internet : la vitrine de la destination** Preuve de l'attractivité de Cauterets, le site internet enregistre

4,5 millions de visiteurs / an



(en constante augmentation chaque année).

Il recense l'ensemble des informations pour organiser et vivre un séjour Très Cauterets. La refonte du site internet est en cours et le nouveau site verra le jour en début d'hiver 2025.

- **Les réseaux sociaux : au cœur de la stratégie** La communauté de Cauterets continue de grandir :

183 612 abonnés, tous réseaux confondus.

Des contenus immersifs et toujours plus engageants : **2 awards décernés à Cauterets en 2024 et 2025 aux CM@thetop**, l'événement qui regroupe tous les communicants des stations de ski françaises.

Une distinction qui permet de faire briller Cauterets parmi les plus gros domaines skiables de France.

LA QUALITÉ ET L'EXPÉRIENCE CLIENT : 2 DIMENSIONS CLÉS

- **3 points d'accueil :** l'Office de Tourisme, l'Office de la Montagne et un point d'accueil touristique "hors des murs" au Pont d'Espagne pendant la saison estivale.

150 000 visiteurs passent les portes des bureaux d'accueil chaque année.

20 000 appels téléphoniques



et près de **2 000 mails** sont traités par les équipes.



- **De nouveaux supports :** une carte 3D interactive qui affiche les randonnées et parcours autour de Cauterets, de nouvelles brochures (patrimoine, cahiers de jeux pour enfants)...

- **Un accompagnement sur mesure :** aide à la réservation d'hébergements, conseils sur les activités au village, conseils rando et itinérance adaptés à chaque profil de visiteurs (curistes, familles, skieurs, randonneurs)...

VALORISATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE : LABEL QUALITÉ HÉBERGEMENT

210 propriétaires de meublés de tourisme sont partenaires de l'Office.

Ils bénéficient d'un accompagnement personnalisé : aide à la commercialisation, mise en avant de l'offre via des packs photos, professionnalisation des loueurs avec des webinaires et des ateliers, plus de 30 visites conseils déco - réno réalisées avec des architectes d'intérieur... Une montée en gamme de l'offre qui se poursuit, dans le but de répondre aux attentes toujours plus exigeantes des visiteurs et d'augmenter la satisfaction client.

L'Office de Tourisme s'engage dans le développement d'un tourisme durable au bénéfice des visiteurs, des habitants et des socioprofessionnels.

Une démarche de progrès engagée dans le cadre du label DEX (Label Destination d'Excellence) et du label Flocon Vert.

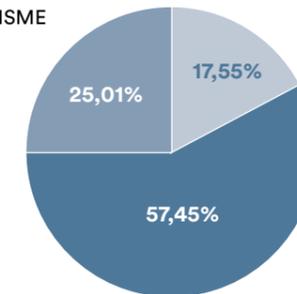
Office de Tourisme Cauterets	2020	2021	2022	2023	2024	2025	évolution 2020 à 2025
Evolution du financement	500 000 €	550 000 €	605 000 €	772 000 €	782 215 €	863 662 €	313 662 €
Progression en %		10%	10%	27,60%	1,32%	10,41%	57,03%
dont subvention municipale	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
dont taxe de séjour	300 000 €	350 000 €	405 000 €	572 000 €	582 215 €	663 662 €	313 662 €

À noter l'évolution de la perception de la taxe de séjour sur la période 2020/2025 (+57,03%) due à l'obligation d'obtenir de la mairie un numéro d'enregistrement pour pouvoir louer un meublé et bien sûr à une augmentation de la fréquentation touristique annuelle de Cauterets.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

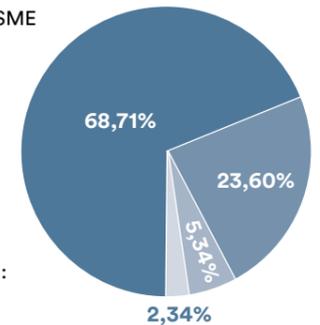
CHARGES HT DE L'OFFICE DE TOURISME

- Frais personnel : **459 577 €**
- Communication : **200 049 €**
- Frais de fonctionnement : **140 391 €**



RECETTES HT DE L'OFFICE DE TOURISME

- Taxe de séjour : **582 215 €**
- Subvention municipale : **200 000 €**
- Partenariats socioprofessionnels : **45 283 €**
- Recettes commerciales : **19 840 €**



Le budget prévisionnel 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses dans la section fonctionnement à 1 085 795 €, dans la section investissement à 99 220 €.



OFFICE DE LA MONTAGNE

L'Office de la Montagne a accompagné plus de **10 500 visiteurs en 2024**,

en répondant à des demandes spécifiques liées à la pratique des activités sportives et de pleine nature, à la découverte du milieu montagnard, ainsi qu'à l'organisation d'itinéraires sur mesure. **Véritable porte d'entrée vers l'univers montagnard cauterésien**, l'Office de la Montagne joue un rôle central dans la transmission et la valorisation de cet héritage unique.

Des rencontres avec les visiteurs et les professionnels de la montagne sont organisées les dimanches des vacances scolaires afin que les professionnels puissent faire découvrir leur activité auprès des vacanciers.

Depuis l'obtention du label Terre d'Alpinisme décerné par l'UNESCO, **l'Office de la Montagne s'est pleinement engagé dans la valorisation de cette reconnaissance**. De nombreuses actions ont vu le jour pour faire vivre la culture montagnarde et la partager avec le plus grand nombre : initiations à l'alpinisme pour les jeunes de 15 à 17 ans, expositions autour du pyrénéisme, rencontres autour de la sécurité en montagne, projections de films, conférences...

Autant d'occasions de transmettre l'esprit de la montagne, d'éveiller la curiosité et de sensibiliser petits et grands à un patrimoine vivant et inspirant.



L'Office de la Montagne mène également des actions en lien avec l'école primaire et maternelle de Cauterets, avec la **volonté de transmettre aux plus jeunes l'héritage pyrénéiste local**. À travers des projets communs, les enfants découvrent la richesse de leur environnement montagnard, tout en s'initiant à des pratiques comme l'escalade. En juin 2025, une journée d'escalade encadrée par trois guides de haute montagne, ainsi qu'une matinée autour du pyrénéisme – contes et récits portés par Sophie Barrère – sont venues nourrir leur imaginaire et leur curiosité.

2025 est également marquée par l'année internationale de la préservation des glaciers. À cette occasion, Pierre René et l'association Moraine ont invité le public à une conférence en plein air sur le glacier des Oulettes de Gaube, le 14 août 2025. Une belle opportunité de sensibiliser petits et grands à la fragilité de ces paysages d'altitude, en prise directe avec les effets du changement climatique.

ESPACES CAUTERETS

CAP SUR L'AMÉLIORATION CONTINUE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Début 2025, le projet de modernisation ambitieux du Lys, prévoyant notamment le remplacement du télésiège du Barbat, la requalification des zones piétonnes, l'aménagement de la piste Gentiane et l'agrandissement des restaurants, a été suspendu en raison d'un manque de consensus sur le remplacement du Barbat au sein du conseil municipal.

Face à cette décision, le conseil d'administration d'Espaces Cauterets a choisi de concrétiser les autres volets du projet et d'envisager le changement du Barbat à un horizon plus lointain.

• DES CHANTIERS À IMPACT IMMÉDIAT

La première phase des travaux concerne **l'agrandissement du restaurant du Lys**, avec la création de 100 places assises supplémentaires, qui pourront également servir de salle modulable. Ce nouvel espace permettra de mieux accueillir les visiteurs lors des pics de fréquentation aux heures de repas, tout en offrant une nouvelle possibilité d'accueil pour des séminaires et groupes professionnels, afin d'attirer une nouvelle clientèle en période creuse.

En parallèle, des **travaux de terrassement** sont engagés sur la piste Gentiane. Ces aménagements visent à élargir certains passages, à réduire les pentes les plus marquées et à créer un parcours « intermédiaire » mieux adapté aux skieurs en progression. **Une zone ludique**, composée de petits modules et de virages relevés, viendra compléter ce dispositif, rendant la pratique du ski plus accessible et plus festive.

• DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

La saison 2024-2025 s'est achevée avec

318 000 journées skieurs, confirmant l'attractivité du domaine.

L'enneigement naturel régulier reste un atout majeur, mais les efforts sur l'accueil et la lisibilité de l'offre portent également leurs fruits : **la fréquentation piétonne a progressé de 20 %** sur ces trois dernières années, dépassant désormais les **60 000 passages en moyenne au Lys l'hiver**.

Depuis cette saison, **un pôle animation dédié coordonne plus de 130 animations au Lys** : ateliers pour enfants, animations sportives, musicales en front de neige et événements nocturnes. **L'été, nos animateurs nature, installés à l'arrivée du télésiège de Gaube, proposent des activités de découverte du paysage, de la flore locale et de sensibilisation à la géologie pyrénéenne**.

Avec un enneigement correct, le Pont d'Espagne a proposé diverses activités avec une belle saison de ski nordique, du ski alpin en offre débutant et des contemplatifs en mode piétons ou lugeurs toujours aussi nombreux.



• ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX RECONNUS

Espaces Cauterets valorise le label **Flocon vert**, obtenu en mars 2025 par la destination Cauterets, grâce à un plan d'actions en faveur de l'environnement : approvisionnement en énergie renouvelable, mobilité douce pour les équipes, circuits courts pour la restauration et gouvernance partagée avec les acteurs locaux. Un comité de suivi interne assure le pilotage de ces actions et publiera un rapport annuel.



• CAP VERS L'AVENIR

Par ces nouveaux investissements et améliorations, le domaine du Lys garantit la continuité de ses services, améliore l'expérience client et renforce sa trajectoire environnementale. Les appels d'offres sont lancés, les financements sont arrêtés : les premières réalisations seront visibles dès l'automne prochain.

L'équipe reste mobilisée pour offrir, dans les délais, un domaine plus fonctionnel, plus lisible et plus durable.

Textes de Pierre Capou, président de la CSVSS

LA COMMISSION SYNDICALE : UNE ÉQUIPE ENGAGÉE AU SERVICE DU TERRITOIRE

La Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin (CSVSS) s'emploie à mener de nombreux dossiers passionnants sur le patrimoine indivis des communes, entièrement situé dans le périmètre de la commune de Cauterets.

● RENOUELEMENT DES BAUX

Vieux de trente ans, les baux de location des terrains du Lys et du Pont d'Espagne à la commune sont arrivés à leur terme, leur révision est en cours de finalisation.

La contribution versée par la commune passe de 1% à 2,5% pour le Lys, tandis qu'elle reste inchangée pour le Pont d'Espagne. Ce nouvel équilibre permettra à la CSVSS de disposer d'une plus grande capacité d'investissement pour accompagner les projets à venir : thermes, refuges, hôtelleries, commerces, appartements, forêts et estives...

● PASTORALISME ET ESTIVES

Véritable « architecte de la nature », le pastoralisme joue un rôle indispensable dans le maintien et la stabilisation des terrains et de la végétation.

La CSVSS soutient cette activité en gérant l'accueil des transhumants et en investissant dans les équipements nécessaires (cabanes, parcs de tri, passerelles...). Chaque été, les trois gardes valléens recrutés par la CSVSS assurent la bonne tenue de la saison d'estive.

● GESTION DES FORÊTS

En partenariat avec l'ONF, la CSVSS entretient ses forêts et veille à leur sécurisation, garantissant ainsi la préservation de ce patrimoine naturel essentiel.

Enfin, au-delà des projets et des actions menées, la commission syndicale se distingue par son esprit d'équipe. Pour ce mandat, elle réunit des élus et techniciens soudés, œuvrant dans une ambiance conviviale.

« Un vrai plaisir de partager ces moments », soulignent ses membres.



EXTENSION ET RÉHABILITATION DU REFUGE D'ESTOM : UN REFUGE MODERNISÉ POUR DEMAIN

En 2023, la commission syndicale a lancé un vaste projet d'extension et de réhabilitation du refuge d'Estom, dernier d'une série d'opérations menées depuis quinze ans sur les refuges de la vallée (Ilhéou, Clot, Fruitière, Wallon-Marcadau).

L'objectif est triple :

- mettre l'établissement aux normes de sécurité-incendie,
- offrir de meilleures conditions de vie au gardien et à ses aides,
- moderniser l'accueil des randonneurs.

Des travaux sont également prévus sur la centrale hydroélectrique alimentée par l'eau du lac, qui fournit l'électricité au refuge.

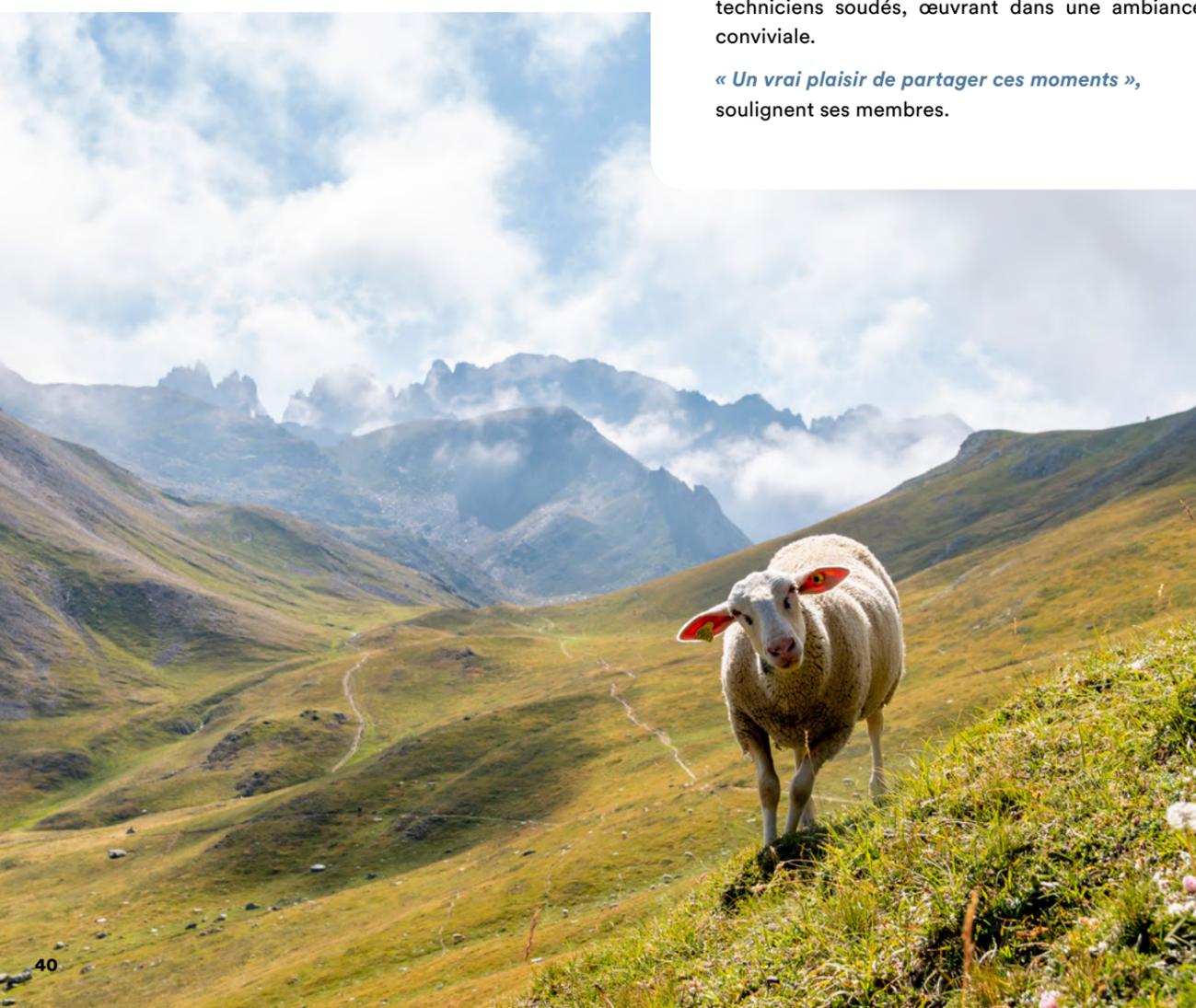
À la suite d'un concours organisé au printemps 2024, l'architecte tarbais Michel Estangoy et son équipe ont été retenus pour concevoir le projet, actuellement en phase d'étude avant dépôt du permis de construire.

Montant estimé :

1,6 million d'euros

Calendrier : 2025 consacré aux subventions et autorisations, puis travaux prévus en 2026 et 2027.

Site du refuge : refuge-estom.csvss.fr
Pour toute remarque ou question concernant le projet, n'hésitez pas à écrire à l'adresse : travaux@csvss.fr





LES THERMES : PRÉPARER L'AVENIR D'UN PATRIMOINE MAJEUR

Les thermes de Cauterets regroupent trois établissements :

- les thermes César et les thermes des Griffons, dédiés aux cures ORL et rhumatologie,
- les Bains du Rocher, le centre thermoludique.

Le foncier et les bâtiments appartiennent aux sept communes indivises et sont gérés par la commission syndicale. Si l'exploitation est assurée par la SPL des Thermes de Cauterets, la CSVSS reste responsable des investissements et des mises aux normes.

Face à la vétusté d'une partie des équipements, à la baisse de fréquentation des cures et à la concurrence accrue des grands groupes privés, une réflexion stratégique s'impose. Sur la base d'un audit réalisé en 2023, plusieurs orientations prioritaires ont été retenues par les élus.



QUEL AVENIR POUR LES GRIFFONS ?

Le bâtiment des Griffons, exploité seulement huit semaines par an, pèse lourd en frais de fonctionnement et en investissements. Son avenir doit être clarifié. Une réaffectation sera nécessaire pour valoriser ce patrimoine situé dans un cadre exceptionnel.

MODERNISER LES THERMES CÉSAR

Le site César doit absorber la fréquentation actuellement accueillie aux Griffons. Cela implique une restructuration des espaces, mais aussi le remplacement des équipements de soins, la rénovation et l'optimisation des installations techniques et le développement de nouvelles offres collectives.

Une troisième orientation est également à l'étude : l'ouverture d'un secteur dédié à la phlébologie, en complément de la rhumatologie, afin d'attirer de nouveaux curistes.

LES BAINS DU ROCHER, UN SUCCÈS À PRÉSERVER

Après dix ans d'exploitation, le centre thermoludique connaît une forte fréquentation. Les efforts doivent donc porter sur l'amélioration et la sécurisation des espaces existants, pour garantir une expérience de qualité aux usagers.

Un enjeu clé : l'hébergement

Le manque de logements dédiés aux curistes limite la fréquentation en basse saison. Pour y remédier, plusieurs pistes sont envisagées :

- renforcer les partenariats avec les hébergeurs locaux,
- réaffecter deux bâtiments du patrimoine indivis – le Mary-Jan et la Villa des Bains – idéalement situés en cœur de ville. Une partie de ces logements pourrait aussi accueillir les saisonniers travaillant aux thermes.

Textes de la "SPL des thermes"

THERMES DE CAUTERETS



Les thermes de Cauterets retrouvent une certaine stabilité depuis 2 ans avec une fréquentation autour de 4000 curistes (suite crise COVID).

Les Bains du Rocher connaissent quant à eux une hausse continue de leur fréquentation puisqu'ils ont franchi le seuil historique des 100 000 entrées en 2023 et même 110 000 entrées en 2024. Ils sont très prisés toute l'année avec un pic de fréquentation l'hiver après le ski.

Nous venons de fêter l'anniversaire des 15 ans des Bains du Rocher le 30 mai 2025. Une grande soirée a réuni plus de 100 invités, avec la participation de sportifs de haut niveau des Hautes-Pyrénées.

Une série d'animations et de promotions ont émaillé le mois de juin aux Bains du Rocher à destination de tout public sous l'impulsion de notre nouveau directeur Monsieur Alain Laguerre.

En effet, suite au départ de M. Benoît Bayle qui a pris la direction d'un hôtel à Dax après 6 ans en tant que directeur des thermes, notre choix s'est porté sur la candidature de Monsieur Alain Laguerre.

Originaire des Hautes Pyrénées, il a dirigé notamment les thermes d'Argeles-Gazost et de Castéra-Verduzan dans le Gers, apportant ainsi une riche expérience dans le domaine du thermalisme et du bien-être. Monsieur Laguerre a été également président de l'association thermes 65 qui regroupe les 7 établissements thermaux des Hautes-Pyrénées.

Son objectif est de positionner les thermes de Cauterets comme une destination de référence pour la santé et le bien-être en France.



Nous effectuons actuellement les démarches pour ouvrir une troisième orientation pour les cures thermales de Cauterets, en phlébologie, auprès d'une commission médicale d'évaluation indépendante.

Madame Olga Bilger a été nommée directrice de la communication et du développement des thermes en étroite collaboration avec le nouveau directeur Alain Laguerre.

Nous avons une pensée toute spéciale pour Pascal Brugne, décédé le 26 mars dans le cadre de son travail. Embauché en 2019 dans l'équipe technique des thermes et résidant à Cauterets, il venait de fêter ses 60 ans. Nos sincères condoléances vont à Evelyne Oueille sa compagne.

L'établissement des Griffons à la Raillère continue de fonctionner en septembre et octobre pour les cures de rhumatologie. Cet établissement reste apprécié par de nombreux curistes de par sa situation exceptionnelle. Il permet le "désengorgement" de l'établissement thermal César en période de forte affluence. L'établissement des Griffons devrait connaître dans les prochaines années une restructuration dans le cadre du projet de modernisation des thermes.

Nous menons ce projet de restructuration avec la commission syndicale de Saint-Savin, dont les sept communes sont propriétaires des thermes de Cauterets. Ce projet comprendrait également une réaffectation de l'ancien home d'enfant Mary-Jan pour en faire des hébergements pour les curistes.

En attendant la définition précise de cette modernisation, toutes les équipes des thermes de Cauterets vous attendent pour une cure thermale, un instant de détente dans son spa thermal des Bains du Rocher ou dans son institut de soins et bien-être.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS SPORTIVES

• AAPPMA DE CAUTERETS (Association Agréée de Pêche et Protection du Milieu Aquatique)

Les pêcheurs CAUTERESIENS

L'association est affiliée à la Fédération des Hautes Pyrénées (13 000 membres) et possède des membres au conseil d'administration de celle-ci (par rapport à la vente de permis de pêche).

L'association cauterésienne compte 300 membres. Sa déclaration au Journal officiel est du 13 mai 1927 et possède son siège à la mairie de Cauterets.

L'AAPPMA a pour objet de **détenir les droits de pêche sur les domaines publics et privés de l'état et des collectivités locales ou riveraines.**

Elle participe à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques en particulier contre le braconnage, la destruction des zones essentielles à la vie du poisson et la pollution des eaux (travaux).

Elle organise la surveillance des cours d'eau, gère les réserves et informe les pêcheurs de leur droit et de leurs obligations (permis de pêche, heure légale, réserves, appâts...), surveillance des parcours « NO-KILL » (remise à l'eau obligatoire).

L' AAPPMA de Cauterets gère uniquement son secteur de pêche communal et travaille en collaboration avec le club halieutique et l'entente halieutique du grand ouest, ce qui permet de pêcher dans 70 départements réunis.

Elle effectue plusieurs alevinages surdensitaires, tout au long de la saison estivale, exécutés par des bénévoles (en essayant d'intégrer des jeunes) ainsi que les alevinages en montagne dits de fonds de vallées organisés par la Fédération des Hautes Pyrénées.

De plus elle organise des concours de pêche et travaille en accord avec l'Office de Tourisme.

Pour plus de renseignements l'association vous rappelle que les **permis sont vendus au magasin Sportifs et à l'Office de Tourisme** où vous pouvez vous procurer le guide de pêche.

Les espèces pêchées dans notre département sont : la truite Fario, la truite Arc-en-ciel, la Cristivomer, le Brochet, le Sandre, la Perche, la Carpe, le Barbeau, le Chevesne.

Composition du conseil d'administration :

Le bureau

Président : **POULOT Michel**
Vice-président : **BENUCHI Albert**
Secrétaire : **BARRERE Alain**
Adjoint secrétaire : **BEAUGE Serge**
Trésorier : **BARBE Michel**

Les membres

HOURS Albert, LARROUDE Daniel, GOMEZ Félix, EYMARD Cyril, BORDENAVE Bertrand, DUPUY Pierre André, BUISSIERE J Philippe, STARCK Stéphane.

Le nouveau bureau élu en 2025 souhaite assurer la continuité du travail avec l'aide de la mairie par rapport au changement de site en vue des animations 2025.

**N'oubliez pas :
pas d'asticot, 10 prises par jour.**

"Bonne saison de pêche"

Le Président

• ASSOCIATION SPORTIVE DES SOURCES DU VIGNEMALE 'ASSV' : apprendre à nager ou se perfectionner à tout âge !

Implantée au cœur de notre commune depuis une vingtaine d'année, l'ASSV propose des **cours de natation accessibles à tous, dès l'âge de 4 ans jusqu'à l'âge adulte.** Que ce soit pour apprendre à nager, se perfectionner, vaincre son appréhension de l'eau ou simplement entretenir sa forme, notre équipe de maîtres-nageurs diplômés vous accompagne avec pédagogie et bienveillance.

Les séances ont lieu à la piscine municipale, dans une ambiance conviviale et sécurisante, en petits groupes pour un suivi personnalisé. L'association accueille **aussi bien les débutants que les nageurs confirmés**, avec des créneaux adaptés aux enfants, adolescents et adultes.

L'ASSV c'est bien plus qu'une école de natation : c'est une véritable aventure aquatique partagée, qui mêle **plaisir, bonne humeur, progrès et confiance en soi.**

> Inscriptions ouvertes dès septembre.
Rejoignez-nous pour une nouvelle saison sportive dans la bonne humeur !

Retrouvez nous également sur instagram : **ASSVCauterets**

Pour tous renseignements :
Président : **CODOGNOTTO Cédric** - 06 20 52 36 79
Secrétaire : **IBERTO-MAZZALI Albane** - 06 73 35 40 85
Trésorière : **LARDAT Marie-Bernard**



• SKI CLUB DE CAUTERETS Une saison 2024/2025 exceptionnelle

Portée par une météo favorable et un excellent enneigement, la saison 2024/2025 a été particulièrement riche pour le Ski Club de Cauterets, tant sur le plan sportif qu'éducatif.

Avec 144 licenciés dont 85 répartis en 8 groupes, le club a assuré 197 séances d'entraînement et participé à 56 compétitions.

Son rôle éducatif s'est illustré avec l'accompagnement de **35 enfants dans l'apprentissage du ski, du Flocon à la Première Étoile.**

Le club a également soutenu **12 jeunes en formation vers le métier de moniteur de ski**, à travers des entraînements réguliers et trois stages sur les stades de Font-Romeu, Saint-Lary et Peyragudes.

Marius Morel a validé le test technique d'entrée et Emma Laplagne, Jules Morel et Baptiste Chat ont obtenu l'Eurotest, étape clé vers le diplôme à l'ENSA de Chamonix. Ils rejoindront bientôt l'ESF, contribuant à l'attractivité touristique de notre station.

Sur le plan sportif, les résultats ont été remarquables: 27 podiums sur les courses du secteur Ouest (de La Pierre Saint-Martin à Guzet-Neige) et de belles performances aux championnats des Pyrénées, avec notamment la victoire de Marie Asserquet en slalom géant et une belle place pour Jules Bergeret. Sept skieurs ont porté haut les couleurs du club aux championnats de France, où Marie Asserquet a atteint les quarts de finale du slalom parallèle. En avril, le club a organisé trois courses au cirque du Lys, rassemblement plus de 200 jeunes skieurs et mobilisant une trentaine de parents bénévoles. **Une belle vitrine pour notre station, dernière ouverte des Pyrénées.**

Nous félicitons chaleureusement nos jeunes, nos entraîneurs et tous les bénévoles pour leur engagement et leur dynamisme. Un grand merci à la mairie de Cauterets pour son soutien précieux, à Espaces Cauterets pour la mise à disposition des pistes, à l'ESF pour son accompagnement, ainsi qu'aux commerçants pour leur générosité lors des remises des prix. Le ski club de Cauterets reste fidèle à sa mission: former, encadrer, faire grandir et transmettre des valeurs sportives, éducatives et citoyennes aux jeunes de notre vallée.



• LE CLUB DES SPORTS DES OULETTES

Le Club des Sports des Oulettes de Cauterets propose à la soixantaine de ces jeunes adhérents, skieurs **qui souhaitent se perfectionner et évoluer dans toutes les neiges**, des stages les dimanches matin et pendant les vacances scolaires. En plus des activités de ski, le CSO organise autant que les conditions le permettent des **initiations aux autres disciplines de glisse, ainsi qu'aux pratiques estivales en montagne.**

La saison d'hiver se termine toujours avec des animations sur le domaine du Lys, les CSO Games. Le CSO remercie les commerçants, Espaces Cauterets et autres partenaires, qui offrent des lots à l'occasion de cette belle journée sportive et amicale.

N'hésitez pas à vous renseigner pour rejoindre le CSO l'hiver prochain.

Contact : **cso.cauterets@gmail.com**

• LES ESCOUPIT'S

LES ESCOUPIT'S, c'est l'association des **services de la sécurité des pistes de Cauterets**, elle comporte 40 adhérents, pisteurs, dameurs et shapers, en activité ou retraités. Initialement créée pour l'organisation du tout premier Challenge Pyrénéen des services de la sécurité des pistes, nous avons pérennisé notre association avec différentes manifestations que vous avez pu apprécier sur le village ou à la station. Grâce à celles-ci nous pouvons financer notre participation à différentes manifestations sportives dans les stations de ski et porter haut les couleurs de Cauterets.

Que faisons-nous ?

- Création et organisation du premier Challenge Pyrénéen
- Buvette Tour de France Soirée 60 ans de la station
- Organisation "bal des pisteurs"
- Participation challenge Piau-Engaly

Le Bureau

Président : **Thibault LARDAT**
 Secrétaire : **Florence EULACIA**
 Trésorier : **Eric CAPDEVIELLE**
 Vice Président : **Axel PARIS**
 Secrétaire adjoint : **Bertrand BORDENAVE**
 Trésorier adjoint : **Christophe AUZERO**

Projets

Nous avons pour projet l'**organisation d'un événement sportif sur Cauterets pour l'hiver prochain**, les discussions sont en cours pour définir en quoi consistera cette manifestation. Nous espérons également pérenniser le "bal des pisteurs" qui fut un succès cette année mais aussi et surtout continuer à représenter Cauterets aux différents challenges (national/pyrénéen/pistenbully), ces prochaines saisons.

Actualités

Cette année LES ESCOUPIT'S ont le plaisir de pouvoir participer au deuxième Challenge Pyrénéen des pisteurs à Piau-Engaly.



L'objectif est bien évidemment de conserver notre titre mais aussi partager des moments avec nos collègues de tous les massifs qu'ils soient français, espagnols ou andorrans. Malgré que le milieu de la sécurité des pistes soit une petite famille, nous n'avons que rarement l'occasion de nous rencontrer, ces échanges sont importants et nous tenons à les préserver.

Le mot du président :

"Je voudrais tout d'abord remercier la mairie de Cauterets et Espaces Cauterets pour nous avoir soutenu lors des différents événements que nous avons organisés ces dernières années. Un grand merci aux commerçants du village de nous avoir fait don de lots pour la tombola du bal des pisteurs et le challenge.

Il est pour moi très important de maintenir un lien étroit entre notre association, la mairie et Espaces Cauterets pour continuer à pouvoir organiser des manifestations de qualité pour le plaisir du plus grand nombre.

Pour les cauterésiens qui ont passé un début de nuit compliqué le soir du bal, nous vous invitons à venir profiter de ce bon moment avec nous l'année prochaine et pour les autres nous baisserons le son plus tôt c'est promis."

AUTRES ASSOCIATIONS

• ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL DE CAUTERETS

Depuis 40 ans, l'ADMR DE CAUTERETS favorise le **maintien à domicile de personnes âgées ou affaiblies**. Ses missions sont l'entretien du cadre de vie, l'accompagnement aux sorties (courses, rendez-vous, visites, promenades), l'aide aux actes de la vie quotidienne (lever, repas, marche).

Ses intervenants sont aussi un lien avec l'extérieur, une présence bienveillante pour des personnes parfois isolées.

Nous assurons également un service de livraison de repas à domicile et l'installation de matériel de téléassistance.

Bureau : 2 rue de César
 Contact : 05 62 92 19 19
 admr.cauterets@fed65.admr.org

• DANS LES PAS DES MEILLON

L'association "Dans les pas des Meillon" a poursuivi cette année son travail de **recherche sur la montagne pyrénéenne, tout particulièrement la montagne cauterésienne**.

Créée en 2022 autour du **souvenir du pyrénéiste cauterésien Alphonse Meillon**, elle a souhaité se rapprocher cette année des familles paysannes qui étaient l'âme de ce pays de montagnes dont ils avaient une connaissance admirable. À cette occasion a été abordée la question du pastoralisme et de son avenir possible à Cauterets. La parole a été donnée également à tous ceux qui mettent en valeur le magnifique patrimoine sauvage montagnard : photographes de la faune sauvage, anciens du Parc national des Pyrénées.

L'association souhaite poursuivre ce rapprochement et invite tous ceux qui s'intéressent à ces questions à nous rejoindre au sein de l'association "Dans les pas des Meillon", mairie de Cauterets, 3 place Georges Clémenceau.

Cette association est soutenue par la municipalité de Cauterets et par la Communauté de Communes Pyrénées Vallée des Gaves. Une exposition est prévue en 2026 sur les grands travaux effectués sur le Péguyère au 19^{ème} siècle sous la direction de Prosper Demontzey.

• LA MAISON POUR TOUS

Le "Club des aînés" est désormais "La maison pour tous".

Nous souhaitons renforcer le lien social dans le village, grâce à des **rencontres intergénérationnelles et des échanges entre les associations**. Pour cela, nous organisons des activités où chacun peut se retrouver.

Nous avons la chance d'avoir une salle mise à disposition par la mairie, à la gare routière. Tous les vendredis après-midi, nous y accueillons nos adhérents pour des jeux de société ou des activités créatives (cuisine, mosaïque,...) et un goûter convivial.

En projet : des balades en montagne, des petits voyages, des expositions, des conférences, des ateliers...

N'hésitez pas à passer nous voir, ou à nous contacter ! Toutes les idées seront les bienvenues pour enrichir nos rencontres.

Présidente : Marie-Bernard LARDAT
 06 28 33 85 24 / maisonpourtous65@gmail.com



• LES JARDINS DU MAMELON VERT

Notre association **gère et anime un espace collectif** mis à disposition par la municipalité.

Les habitants de Cauterets sont invités à **jardiner sur deux parcelles collectives en permaculture et sur des parcelles individuelles**.

L'adhésion est de 10€ par an, avec l'engagement de respecter la charte de fonctionnement qui est basée, entre autres, sur le mode de la culture biologique.

Toutes les personnes sont les bienvenues, des plus jeunes aux plus anciens. Les enfants du centre de loisirs et de l'école de Cauterets participent à nos activités et cultivent leurs propres parcelles. C'est un magnifique lieu d'éveil à l'environnement pour les enfants. C'est aussi, pour les plus grands, la possibilité de se relaxer grâce à la contemplation de la nature.

Le jardinage nous enseigne la patience, la solidarité et le partage.

Venez découvrir, ou redécouvrir avec nous cette belle activité, nous vous attendons !

Contact : Francis BOULAN : 06 81 21 83 94

• CAUTERETS DEVENIR

Selon ses statuts, notre association a pour objet la **protection de l'environnement, de notre patrimoine, et en particulier de nos paysages**. C'est pourquoi nous nous efforçons actuellement de préserver la qualité du gave du Cambasque, menacé par l'installation d'une microcentrale qui réduirait considérablement son débit. Pour cela, nous avons engagé deux actions : une sensibilisation des cauterésiens, et un recours en justice administrative. Par ailleurs, courant 2024, nous avons été présents à différents ateliers participatifs organisés par la mairie : aménagement urbain, cahier de gestion du site classé, flocon vert... Nous avons également invité Dominique Marchais, réalisateur du film « la rivière », pour un débat après la diffusion de son documentaire au cinéma de Cauterets.

Pour en savoir plus sur nos actions et notre lutte ou adhérer à notre association.

Notre blog : <https://tcauterets.wordpress.com>
 Facebook Cauterets Devenir
 Contact : asso.cauteretsdevenir@gmail.com

OPPOSITION

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le maire et son équipe ont convaincu le PLVG1 d'abandonner toute mise en sécurité du secteur Concé-Clavanté et de la route face aux crues. L'objectif est alors de « relocaliser » les enjeux présents. Or à ce jour, ce secteur, et ses enjeux comprenant notamment Carrefour montagne, Intersport, la station-service et le garage automobile, et l'unique route d'accès à la vallée demeurent très vulnérables, et pour l'heure, aucun aménagement sécuritaire, ni site de relocalisation n'est retenu.

C'était pourtant un motif de la révision du PLU2 votée en mars 2022 et qui devait durer moins de 2 ans !

EAU-ASSAINISSEMENT

L'objectif de la régie eau-assainissement, à la fin du mandat précédent, était de poser les compteurs individuels et d'augmenter l'efficacité des réseaux avant transfert à la communauté de communes.

L'objectif est atteint et le transfert n'est plus d'actualité.

ÉCONOMIE

Espaces Cauterets est désendettée et retrouve une bonne capacité d'investissement qui ne justifie toutefois pas des équipements superflus, tels que les télécabines du Grand Barbat. En effet, le changement climatique pourrait l'amener à devoir pallier rapidement des conséquences imprévues. Par ailleurs, la région Occitanie est disposée à accompagner les investissements d'une station de montagne, dont son thermalisme. Or notre outil thermal nécessite rajeunissement et adaptation, dans un contexte défavorable et concurrentiel. Nous devons donc investir judicieusement.

MAIRIE ET VIE SOCIALE

Les premiers dossiers, dont la transformation de la crèche-garderie en association à la charge des parents, ou l'éviction du gestionnaire du centre de loisirs, ont été infructueux, par manque de réalisme.

En cette toute fin de mandat, après des années "calmes", la mairie mène de nombreux projets : rue Richelieu/Puyadette, réaménagement du Théâtre de la Nature, logement des saisonniers à l'Hôtel de Londres, enfouissement de réseaux, restauration des logements de la place Jarré ... pour plus de 6 M€. Des promesses de l'équipe restent orphelines : ainsi, l'offre de logements ou de terrains à prix raisonnable n'existe toujours pas, bien qu'essentielle pour endiguer le recul de population confirmé par le recensement 2025 ! La maison de santé, principal enjeu des dernières élections, reste très fragile. Même si les locaux sont rénovés et rééquipés, un seul médecin y est permanent, sans perspective. La commune abonde son fonctionnement à hauteur de 90 k€ en 2025, un montant que les efforts de notre médecin ont réduit de moitié en un an.

Les trois années de révision ont été vouées à une stricte application de la loi ZAN3, sans aucune concertation ; tout laisse penser que le Maire pourrait bien en laisser la conclusion et la présentation publique à son successeur !

L'AVAP4, en substitution de la ZPPAUP4, dix ans plus tard, nous dote d'un règlement mieux adapté à notre urbanisme ; rappelons qu'il a été créé pour échapper à l'arbitraire de l'architecte des bâtiments de France... Sur le reste du territoire, le site classé nous dote d'un cahier de prescriptions, impressionnant guide de bonnes pratiques, mais sans réelle portée réglementaire.

La nouvelle facturation permet une juste répartition du coût du service entre usagers ; son augmentation reste limitée à l'amortissement des travaux. Cet automne, le Maire duplique le réseau d'assainissement desservant la rue de la Raillère, au-dessus du gave sans qu'aucun des 555 000 € engagés ne reste en charge de la régie. Un dossier dont héritera sans doute son successeur !

Les projets électoraux au Cambasque, remontée mécanique, sentier botanique... semblent abandonnés.

En 2023, le Maire a fait étudier par l'ARAC5 et M. P. Sirven, architecte, le réaménagement du Relais du Lys, pour soutenir un tourisme social, dont les classes vertes et de neige. Ce projet, disparu des ordres du jour depuis début 2024, aurait mérité une conclusion.

Nombre de personnels municipaux nous ont quitté, dont des cadres, parfois sans remplacement ; et les équipes s'en trouvent affectées.

Les relations avec nos collectivités partenaires semblent également délicates. Ainsi, le renouvellement des baux de la CSVSS pour les terrains d'assise du cirque du Lys et du Pont d'Espagne, expirés depuis mi-2024, semble difficile et s'éternise ; ou l'absence de nos élus dans l'exécutif de la CCPVG ;

Le manque de communication de l'équipe municipale est un facteur de défiance de la population : seuls deux bulletins municipaux et 9 réunions de quartiers, d'ailleurs sans compte-rendu, ont accompagné le mandat. La concertation de la population a été minimale, et, encore, réduite à des administrés triés ; et sans concerner la révision générale du PLU...

Michel Aubry – élu Générations Cauterets.

Pour plus d'informations :

www.facebook.com/generationscauterets



1 « Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves », un syndicat mixte chargé notamment de la gestion des risques climatiques.

2 « Plan Local d'Urbanisme »

3 « Loi Zéro Artificialisation Nette »

4 Les « Sites Patrimoniaux Remarquables » peuvent être réglementés par une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine, Urbain et Paysager), ou, plus récemment, par une AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine).

5 « Agence Régionale Aménagement Construction Occitanie » chargée d'aider les collectivités locales à concevoir et réaliser leurs projets d'aménagement.

ETAT CIVIL 2024 - 2025

10

2024

Naissances hors de la commune

10/05/2024

COJOCARI Tieri

24/06/2024

ECHAVARRIA TAVAREZ Alessandro, Toni

28/09/2024

CANTON Oxana, Sandra, Michelle

Naissance à Cauterets (Lac de Gaube)

01/09/2024

BAKO Zakaio, Brad, Kryz

Mariages

29/06/2024

BERTIN Eric, Pierre, Claude
& DELESTRE Alicia, Andrée, Nicole

15/07/2024

FAUCONNIER Yannick, Reynald, Daniel
& RABIN Stéphanie, Marie, Régine, Renée

06/09/2024

MANEGRIER Sophie, Jeanne
& GABRIEL Eric, Henri, maurice

07/09/2024

HNIN Lae Yin
& BLEUSE Loic, Maurice, pascal

Décès

26/01/2024

LALARME Germaine, Denise (à Cauterets)

04/02/2024

BARRERE-BURG Gilbert, Louis, André (à Tarbes)

16/05/2024

CIEUTAT Adolphe, Roger (à Argelès-Gazost)

03/07/2024

BARBE Charles, Victor, Joseph (à Cauterets)

24/08/2024

TALABARD Charles, France, Antoine (à Tarbes)

07/09/2024

OXIBAR Marthe (à Lourdes)

30/09/2024

MARTIN Marie, Hélène (à Cauterets)

07/11/2024

BARRERE-BURG Jeanne, Félicie, Andréa (à Lourdes)

12/11/2024

LARDAT Fernand, Jean (à Cauterets)

26/12/2024

CABANNE Léon, Eloi, Jean (à Tarbes)

2025

(au 19/08/2025)



Naissances hors de la commune

06/01/2025

BLEUSE Ari, Aung, Tim

07/03/2025

HOEFFERLIN Jeanne, Billie

27/03/2025

SABOURIN Victor, Henri, Claude

03/04/2025

PAPUCHON Maxine

16/04/2025

BOBEAU PERES Andrea

04/07/2025

SAVINAUD Katniss, Charlotte, Clémence

Mariages

03/05/2025

MONNEREAU Christine, Sylvie
& GOMEZ Michel



10/05/2025

GATEAU Mathilde, Juliette, Marie
& ETCHEBER Pierre-Julien

Décès

26/01/2025

BUNES Jean-Jacques (à Lourdes)

11/03/2025

BOUBEKEUR Rino, Carlo, Sadek (à Cauterets)

12/03/2025

LAMARTINY Jean, Louis (à Lourdes)

26/03/2025

BRUGNE Pascal, Thierry, Georges (à Cauterets)

19/04/2025

MARIN Elie, Noël, Henri (à Cauterets)

02/06/2025

GABASTOU Gérard, Jean (à Luz-Saint-Sauveur)

28/06/2025

GERMAIN Reynald, William, Claude, René (à Tarbes)

11

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

3 place George Clémenceau
05 62 92 50 34
accueil@ville-cauterets.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : 9h à 17h sans interruption
Samedi : 9h à 12h (sauf en novembre)

- **Urbanisme** : permanence les mardis et jeudis après-midi de 14h à 17h. En dehors de ces créneaux, possibilité sur rendez-vous.
- **Parc locatif/service des élections** : Secrétariat général
- **Taxes de séjour** : cauterets@taxesejour.fr
- **CCAS** : sur rendez-vous
- **Encombrants** : tous les 1^{er} lundis du mois (veuillez préciser à l'accueil le type d'encombrant et le lieu d'enlèvement)

OFFICE DE TOURISME

Place Foch
05 62 92 50 50

info@cauterets.com / www.cauterets.com

HORAIRE D'OUVERTURE

Vacances d'été :

Lundi au dimanche de 9h à 19h sans interruption

Le reste de l'année :

Lundi au samedi : 9h-12h30 / 14h-18h
Dimanche : 9h-12h30 / 15h-18h

OFFICE DE LA MONTAGNE

Place George Clémenceau
05 62 91 02 83 / www.cauterets.com

HORAIRE D'OUVERTURE

Selon affluence : consulter les horaires sur le site de l'Office de Tourisme.

PARKING MUNICIPAL

Avenue du Général Leclerc
Renseignements et réservations à l'accueil de la mairie au 05 62 92 50 34 (H = 1,90 m)

CRÈCHE « LES MARMOTTES »

5 Place Bordenave
05 62 92 57 01
creche@ville-cauterets.fr

Elle accueille vos enfants, sur réservation, de 2 mois à 3 ans. Informations et tarifs par téléphone ou par mail.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

2 Esplanade des œufs
05 62 92 59 96
mediatheque@ville-cauterets.fr

Inscriptions et prêts gratuits pour tous.

HORAIRE D'OUVERTURE

Vacances d'hiver et d'été :

Mardi : 10h-12h / 15h-19h
Mercredi : 10h-12h / 15h-19h
Jeudi : fermé / 15h-19h
Vendredi : 10h-12h / 15h-19h
Samedi : 10h-12h / 15h-19h

Service informatique accessible de 10h45 à 11h45 et de 14h à 18h45

Le reste de l'année :

Mardi : 10h-12h / 14h-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Jeudi : fermé / 14h-18h
Vendredi : 10h-12h / 14h-18h
Samedi : 10h-12h / 14h-18h

Service informatique accessible de 10h45 à 11h45 et de 14h à 17h45

La médiathèque est fermée tous les dimanches et les jours fériés.

CENTRE DE LOISIRS

32 avenue du Mamelon Vert
06 66 73 48 04
al.cauterets@foyersruraux.org

Ouvert à tous (locaux et extérieurs)

- **Accueil de loisirs** : de 3 à 10 ans
- **Espaces jeunes** : de 11 à 17 ans

Informations et tarifs par téléphone ou par mail.

PISCINE MUNICIPALE

Esplanade des œufs
05 62 92 61 30

piscinemunicipalecauterets@gmail.com

HORAIRE D'OUVERTURE

Hiver : 15h-20h

Été : 14h-19h

Vacances de Pâques :

Lundi et vendredi matin de 9h30 à 12h

Vacances de Noël et février :

Aquagym* les lundis et jeudis de 10h30 à 11h15
*Réservation à la piscine

Vacances scolaires : fermeture les samedis

Hors vacances scolaires :

Fermeture les mardis et mercredis

Shorts de bains interdits.

Distributeur d'articles de piscine sur place.

PATINOIRE

Place de la gare
05 62 92 58 48
patinoire-cauterets@orange.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Hors vacances scolaires :

Les mardis, mercredis, vendredis, samedis et dimanches de 15h à 18h

Nocturnes :

Les mardis et samedis de 21h à 23h

Vacances scolaires :

• Hiver (Noël / Février) :

Les lundis, mercredis et jeudis de 10h à 12h
Tous les jours de 14h à 18h30
Les mardis, vendredis et samedis de 21h à 23h

• Été / Pâques / Toussaint

Tous les jours sauf jeudi de 15h à 18h45
Les mardis, vendredis et samedis de 21h à 23h

CINÉMA MUNICIPAL

Esplanade des œufs
cinema.cauterets@gmail.com

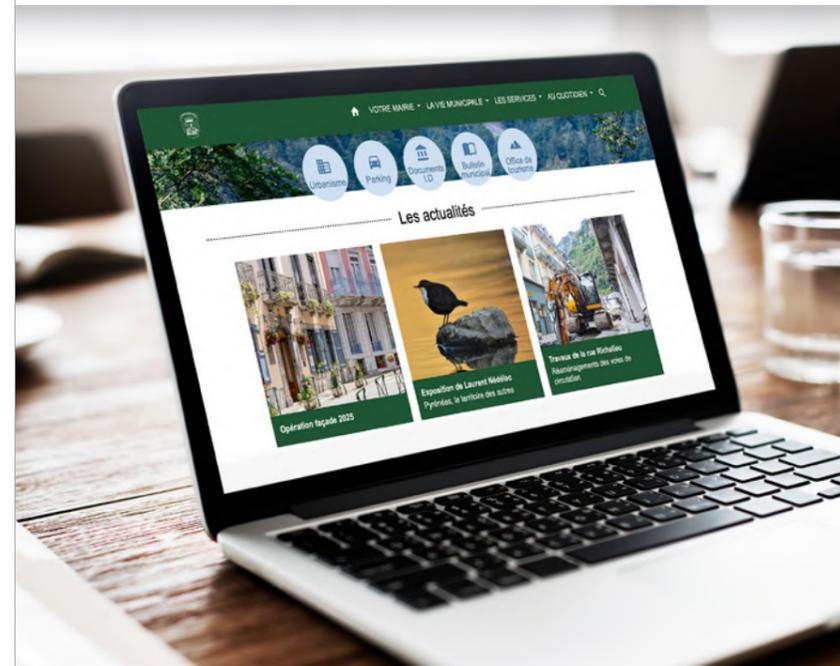
Programmation et réservation disponible sur www.cinema-cauterets.fr

Programme disponible à la mairie et l'Office de Tourisme.

NOUVEAU SITE INTERNET !

Le site internet de la mairie a été totalement refondé pour une image plus moderne, plus positive et faciliter la vie de ses administrés, de ses visiteurs et des nouveaux habitants. Ses rubriques clairement identifiables doivent améliorer votre navigation.

Bien sûr ce nouveau site internet, bien que simple, se veut évolutif et a été pensé pour les utilisateurs. Le contenu sera amené à évoluer avec de nouvelles pages ou l'ajout de contenu. C'est pourquoi nous sommes à votre écoute pour toute requête, suggestion, idée... afin que le nouveau site de la ville devienne votre outil utile et pratique au quotidien.





Cauterets
*Première destination
"2 flocons verts"
des Pyrénées !*



CAUTERETS